

est la seule peut-être qui s'offre à lui... et s'excuse de vouloir faire la bête, à cause qu'il voulut trop faire l'ange. Après les rancunes et les trahisons qui l'ont fait pleurer, c'est dans son cœur un tel soulèvement d'obscures tendresses qu'il voudrait les voir cristalliser autour des premiers jolis yeux venus — de la première petite âme qui lui semblera précieuse en un corps harmonieux. »

« Je fus jusqu'à ce jour, songe-t-il, l'artisan de ma peine... Depuis mes quinze ans, la vie n'a été pour moi qu'une lutte passionnée contre la solitude — lutte où toujours je fus vaincu. Ah ! que ne ferais-je pas si j'avais le cœur enfin libéré de tous les dégoûts de l'isolement... ? D'ailleurs, je ne veux plus qu'être heureux simplement, par la tendresse, comme les autres hommes.

Marthe, à ses côtés, n'est plus la « jeune fille », la pure et douce Raison.

Elle aussi, après avoir trop lu dans le vieux salon de l'aïeule, s'énerve et s'attendrit... Quand ils se couchent sur le sable chaud du talus à deux heures, et s'enveloppent de soleil, elle ne s'inquiète guère que Jean-Paul approche son visage du sien et s'amuse à lui chatouiller avec une paille le front, les yeux, les lèvres — pour savoir « qui elle aime le mieux ». Il lui semble que Jean-Paul la regarde avec plus de tendresse ; à songer qu'il va peut-être l'aimer, elle se sent défaillante de joie. Comment saurait-elle que le désir n'est pas l'amour ?

Si Jean-Paul ne l'aime pas, il est vrai qu'il s'étonne d'être ému, quand, dans ses siestes, elle s'étend près de lui, les mains nouées sous la nuque, découvrant, aux côtés de son corsage, le linge odorant qu'un peu de sueur tache.

Mais l'imprudente enfant ne surveille plus ses paroles et cependant que Jean-Paul somnole, elle égrène de vains propos, de menues bêtises. Jean-Paul écoute à peine et se dit quelquefois : « Elle a, comme les autres jeunes filles, une pauvre petite âme ménagère. Mariée, elle sera honnête, active, jalouse, sotté et vulgaire... »

XXII

Au crépuscule, dans des fins d'orage et des fraîcheurs de pluie tombée, Jean-Paul faisait seul « la promenade du soleil

couchant » : ils appelaient ainsi la longue avenue qui va, parmi les landes, vers l'ouest.

Comme il se sentait misérable, alors ! Il songeait à un enfant de dix-huit ans rencontré un soir chez quelque ami — et qui buvait de l'absinthe, parce qu'il avait lu que c'est un poison. Et cet enfant lui disait : « Quand on a trouvé la dernière sensation qui puisse donner une joie, il faut mourir. » La musique — son unique bonheur — l'attirait aux dernières limites du désespoir — éveillait en lui un désir plus aigu de fermer pour toujours les yeux...

Ah ! se disait Jean-Paul, que répondre à cette jeune âme dévastée ? Que sont, en dehors de Dieu, tous les petits dieux dont on s'embarrasse : la tradition, la famille, la race, les morts... ?

XXIII

Chaque soir l'automobile ramène Jean-Paul chez son père. Il trouve une joie à se sentir emporté dans la nuit sur les routes solitaires. Des métairies accroupies fument doucement. Une lumière tremble dans l'encadrement d'une fenêtre. Le clair de lune baigne l'humble toit penché, le four à pain, l'étable, le puits... Un coq se réveille parfois et, trompé par le ciel lumineux, chante. — Et Jean-Paul se rappelle cette même route à cette même heure, quand, petit garçon aux yeux pleins de sommeil, il rêvassait dans la victoria... Comme ce soir, la lune le poursuivait d'arbre en arbre, jusqu'à la maison — le ciel, liquide et clair, coulait entre les tiges noires des grands pins. « A cet endroit, lui disait son père, ta grand'mère fut poursuivie par les loups. » Il reconnaît les parfums entêtants des acacias, le tiède relent des étables...

Jean-Paul évoque « la vie de Paris » que désespérément il veut mener. Il est stupéfait de découvrir en son cœur la sourde volonté de s'avilir...

L'automobile grince sur le gravier de l'allée. La lampe de la salle à billard éclaire brutalement le perron, où, dans un fauteuil d'osier, M. Bertrand Johanet fume sa pipe...

Il convient que le père et le fils restent quelques instants ensemble. M. Johanet énonce des faits précis : On lui offre tel prix du bois d'Ousilanne. Son berger du Prat n'est

pas content des soixante francs qu'il reçoit annuellement... les idées mauvaises envahissent les campagnes.

La cuisinière Martine lui apporte son « grog » — il ajoute du rhum.

— Tu n'en prends pas, Jean-Paul ? Rien n'est meilleur pour l'estomac... Ah ! « mon drôle », j'oubliais, il y a une lettre pour toi...

Il annonce cela, joyeusement : cette bienheureuse lettre va le dispenser de causer. Et de nouveau, il fume, il boit, comme, à deux cents mètres de là, ses bœufs paisibles ruminent...

Jean-Paul reconnaît l'écriture de Vincent Hiéron. Il lit :

« Pardonne-moi de t'avoir fait souffrir... je croyais te sacrifier à la Cause... il m'apparaît aujourd'hui que je fus vainement cruel... Mais je te sais d'âme si douce et si peu rancunière que, dans ma grande peine, je pense à toi : depuis ton départ, Jérôme Servet me suspecte. Il écoute contre moi de faux rapports. Le petit Georges Elie, que Jérôme amène à Paris pour l'employer au journal *Amour et foi* — (il déracine sans scrupule une foule de pauvres âmes provinciales) — le petit Georges Elie m'a dit l'autre soir : ton règne est passé. Ah ! quelle tristesse de voir l'union *Amour et foi* devenir une cour pleine d'intrigues, de jalousies, de cabales... Mais il n'y a dans mon cœur, Jean-Paul, aucun ressentiment contre cet homme — car il m'a enfanté à la vraie vie. »

XXIV

La lampe que Jean-Paul vient d'allumer attire les papillons de nuit. Il considère un instant, par la fenêtre, un carré de ciel nocturne, laiteux, sans reflet, comme une opale quand elle meurt. Les étoiles qu'il n'avait pas vues d'abord jaillissent de l'infini — et devant ces innombrables regards, le cri de Jules Laforgue lui monte aux lèvres : *étoiles, vous êtes à faire peur...* Puis, Jean-Paul relit une fois encore la lettre de son ami — et lui répond :

« Je me retrouve dans ma chambre d'enfant — une chambre adoucie et comme ennoblie par le soir qui enveloppe ses banalités et ses laideurs. La lampe éclaire intimement. Il me semble entendre, dans le corridor, jouer le petit garçon que je fus. Mon cher Vincent, ne regrette rien : de moi-même, j'aurais quitté l'union *Amour et foi*.

« J'ai cru pouvoir y anéantir le passé. Mais je l'ai retrouvé, le Jean-Paul d'autrefois, incapable de partager les enthousiasmes que vous lui voulûtes imposer... Que veux-tu? certains naissent avec le tourment de faire du bien à leurs frères — d'autres avec le goût de délicieusement s'intéresser aux âmes... Les premiers ont la mentalité héroïque — les autres doivent renoncer à tout apostolat — comme je m'y résous....

« Est-ce ma faute si les hommes sont sur la terre pour mes délices et non pour mon tourment ?

« Malgré tout, l'union *Amour et foi* a comme rafraîchi mon âme. Elle a, autant qu'autrefois, confiance dans les vieilles formules de sa prière du soir... elle est demeurée une âme « liturgique »... Chacune des grandes fêtes religieuses l'élève au-dessus de l'abîme où gisent ses pauvres désirs et ses mauvais rêves... A ces dates-là, une bonté invisible et fidèle se penche sur ma destinée. Une foule d'aspirations confuses, que je croyais mortes depuis longtemps, font en moi un bruissement de ruche. — Peut-être vais-je demeurer un jour, sous l'influence de ce mystère adorable?

« A cette heure, mon ami, je retrouve seulement les années grises de mon adolescence. Je suis sans but, sans joie et sans grande souffrance. Dans une acceptation humble de la vie, je me résigne à causer inlassablement avec la fidèle médiocrité qui me suit pas à pas...

« Pourquoi essaierais-je de me refaire une vie intellectuelle? Cet effort, que souvent j'ai tenté, est demeuré stérile. Car il ne résulte pas d'un besoin profond de mon âme : ce n'est pas une féconde inquiétude, qui me jette à la recherche de la vérité. Hélas ! est-ce même une intelligente curiosité? J'y découvre plutôt le désir de hausser mon pauvre entendement au niveau de celui de tel camarade mieux doué...

« Ah ! je vois clairement ma médiocrité. Mais qu'elle me coûte cher, cette supériorité que j'ai sur le troupeau ! Tous les livres que je lis — toutes les musiques et tous les tableaux qui m'émeuvent sont autant de rappels brutaux à mon universelle incompetence.

« Je m'intéresse aux âmes... mais les âmes plaisantes se font rares. La plupart m'apparaissent comme les insignifiantes silhouettes qui s'agitent sur une scène de music-hall, en faisant se taire l'orchestre, pour qu'on comprenne que c'est dif-

ficile... Je suis un collectionneur exigeant et qu'embarrasse l'esprit critique. Mais si cet esprit critique est suffisant pour gâter l'univers où je me crispe, il est trop faible pour étouffer cette pauvre voix qui déjà pleurait en moi, au collège, dans le jour tombant des récréations de quatre heures.

« A l'instant où l'on a, comme moi, perdu sa raison d'exister, la vie devient une chose très compliquée — surtout si l'on est sans goût pour les *divertissements*. Ni les cartes, ni le billard, ni le tennis ne me peuvent secourir. J'apprécie les choses sucrées et quelques lectures, mais mon estomac est victime du premier de ces goûts — et j'ai lu et relu tout ce dont je suis capable de faire mes complaisances.

« Je n'ai plus d'amis... Que sont devenus ceux que j'aimais autrefois — au temps de mon adolescence amère et passionnée? Aujourd'hui ceux que je croise sur mon chemin passent au large, à cause qu'ils ont peur de mon sourire... Mais dans cette âme qui se confie à toi, Vincent, notre amitié demeure toujours vivante, au milieu des rêves abandonnés — et des illusions mortes. »

Jean-Paul s'arrêta d'écrire. L'herbe mouillée des jardins endormis, les acacias neigeux, les roses du balcon, les résines de la forêt composaient un parfum inouï — et si troublant qu'il ferma les yeux. « Ce n'est pas vrai, Vincent, dit-il, je ne me confie pas — et tu ne sais pas tout. Tu ne sais pas mon désespoir ni vers quelles joies je tends désormais les mains. »

XXV

Les vacances finissaient. Les grands vents d'équinoxe se lamentaient à travers les pins indéfiniment et sur les vagues fauves des fougères. Les premiers vols des ramiers précurseurs des palombes rayaient le ciel pâle.

Sur les champs dénudés, c'était l'époque des semailles et les tournoiements d'alouettes. Jean-Paul s'attardait dans ces brumes reconnues : un fantôme le retenait au seuil des troubles expériences qu'il voulait tenter...

Tu vins vers lui, petit garçon pâle qu'il avait été dans des années déjà lointaines. Tu levas vers lui tes yeux candides qui ne reflétèrent jamais que le ciel. Tu joignis tes mains d'écolier, tes mains brunes, un peu tachées d'encre, et peut-être lui distu ces vieux cantiques des veilles de quinze-août, chantés jadis

avec Marthe, devant le ciel nocturne, à l'époque des étoiles filantes... *Dieu de paix et d'amour, lumière de lumière.* Ta grand'mère vivait encore dans ce temps-là — vieille dame un peu forte et qui était une personne pieuse — tu t'agenouillais près d'elle, petit garçon. Les perles de jais qui ornaient son corsage te meurtrissaient le front. Un camée d'améthyste ornait son cou et tu pensais de ce précieux et antique bijou qu'il avait l'air d'être bon à manger... Puis tu demandais pardon au bon Dieu de cette distraction. Tes yeux se levaient vers les mondes multipliés. Tu songeais que le créateur de cet univers descendrait le lendemain matin dans ton cœur d'enfant — et cela te paraissait divinement naturel. Et comme tu avais encore ta voix de soprano — petit soliste du collège — tu chantaient avec Marthe les cantiques de votre première communion, ceux que vous ne pouviez entendre sans pleurer : *Tabernacle redoutable... Le ciel a visité la terre...*

Jean-Paul veut fuir ces souvenirs redoutés et adorés. Mais ils le surprennent à chaque heure de la journée. Les angelus ont la même voix qu'au temps de son enfance, dans des crépuscules pareils... Les dernières langueurs de septembre finissant éveillent chez le jeune homme comme chez l'enfant l'angoisse de la rentrée — l'effroi au seuil de la vie inconnue...

TROISIÈME PARTIE

I

Jean-Paul débarque au quai d'Orsay. Il y a, dans la rue, sous un ciel lourd et mou, l'effarement habituel de la rentrée. Le jeune homme s'aperçoit que Paris est plongé dans la nuit : les ouvriers électriciens sont en grève. Jean-Paul les remercie, dans son cœur, de ce que, par eux, la ville s'harmonise avec son présent état d'âme.

Une foule de lanternes vénitiennes dansent, éclairant des figures de bas en haut, verdissant des mentons et des lèvres. Jean-Paul, dans sa voiture, songe qu'il devra renouer avec Lulu, cette plate nullité qu'il avait un jour stupéfait de sa grandiloquence. — « Ce me sera, songe-t-il, un merveilleux

professeur d'abrutissement ; — par cet imbécile, j'atteindrai à m'avilir. »

.....
 Dans une salle étroite et basse, des tziganes jouent frénétiquement une musique sauvage. Des messieurs en habit poussent des cris, cependant qu'un danseur, plus apache que nature, s'applique à la valse chaloupée et fait le moulinet avec le corps inerte et souple de la danseuse...

Quatre garçons se précipitent sur Jean-Paul et sur Lulu, les dépouillent de leurs pelisses et leur montrent une carte où la plus infâme tisane est cotée un louis.

— Tu payes le champagne, dis ?

Une dame est devant eux, et leur sourit avec une affreuse gentillesse. Jean-Paul regarde le monstre et n'est pas fasciné. Un vers de Lafontaine, lui revient à propos :

— Passez votre chemin, la fille, et m'en croyez ..

— Tu vas te faire injurier, dit Lulu.

Mais la bête s'éloigne, jette à droite et à gauche des regards de louve affamée....

— Je trouve des vers idoines aux situations les plus saugrenues, constate Jean-Paul, satisfait.

Il a bu deux coupes de Mum. Il se veut sublime.

— Pourquoi tous ces gens hurlent-ils ?

— Parce que cela les amuse.

— Non, Lulu.... Parce qu'ils ont peur du silence.... Il y aurait là un joli développement à faire — oui, de jolies variations.... comme dans *le Trésor des humbles*, de Maeterlinck.

— Tu es un peu saoul, mon vieux Jean-Paul.

— Non, mais je suis content... je suis content. .

..... Et aussitôt, il se sentit triste....

— Comme tout cela est ignoble, Lulu ! Quelle musique ! Dire qu'avec les mêmes notes, Wagner...

— Assez, assez, crie Lulu. Ne fais pas de philosophie ; ce n'est pas l'endroit... Tiens, regarde cette femme, la seconde à droite, gentille, hein ?

— Tu as raison, mon petit Lulu, tout cela n'est pas si laid... Il y aurait un joli tableau impressionniste à faire. Dans cette

face de femelle que l'on devine hâve de faim sous le maquillage, vois ces yeux surnaturels qui flambent.....

— Les tziganes sont excellents, ici, — dit Lulu satisfait.

— Oui, j'aime cette musique de nègres en folie. Elle empêche de penser. — Et que venons-nous chercher ici, Lulu — sinon un petit suicide ? La douceur de quitter, pendant quelques heures, la vie ?...

Ils demandèrent d'autre champagne. A ce moment toutes les voix hurlèrent un refrain inouï, dont ils ne comprirent que les premiers mots : *Caroline... Caroline...*

— Qu'est-ce que tu regardes, Jean-Paul ?

— Je regarde, je regarde, le petit chasseur, là-bas, près de la porte. Il a douze ans. Il voit, avec un air sérieux et presque dédaigneux, ces grandes personnes qui crient et qui trépiignent.....

Et Jean-Paul murmura :

— Va-t-il au catéchisme et fait-il sa prière ?

— Assez, dit Lulu.

Mais Jean-Paul, le regard inspiré, les yeux au plafond, déclama :

— Très sérieux, vêtu de livrée amarante,
Un enfant de douze ans porte les vestiaires,
Le seul grave parmi tous les hommes qui chantent....
Va-t-il au catéchisme et fait-il sa prière ?

Ils rentrèrent à l'aube. On voyait, dans le jour terne, des équipes de balayeurs sordides longer les murs. Des lourdes voitures de maraîchers passaient. Au coin d'une rue, des hommes, dans une échoppe, mangeaient la soupe. Il y avait des groupes immobiles autour d'un brasero ; de grosses mains tendues étaient éclairées par le foyer...

Jean-Paul songea à tous ceux qui se levaient à cette même heure, dans une chambre froide.

— Il y a, dit-il, de pauvres servantes qui s'habillent à la hâte pour assister à la messe de cinq heures.

Ils passèrent la Seine, qui roulait des eaux jaunes sous le ciel terreux.

— Accompagne-moi, Lulu, supplia Jean-Paul.

— Ah non.... il est temps de dormir...

Jean-Paul n'insista pas. Il regarda Lulu, livide, les yeux

cerclés de marron, une petite ride noire au coin des lèvres, son grand corps serré dans la pelisse et penché en avant...

Il se retrouva seul dans la rue et s'appliqua à ne pas penser....

FRANÇOIS MAURIAC.

(A suivre.)

REVUE DE LA QUINZAINE

ÉPILOGUES

XI^e Lettre à l'Amazone.

J'aime la volonté de vie, l'appétit de bonheur qu'il y a en vous, Amazone. On peut vous faire souffrir, on ne détruira pas cet élan qui vous entraîne vers la beauté et vers l'amour. Comme tous les êtres nés pour dominer et en plier d'autres à leur joug, vous ne cédez pas devant la déception, qui ne vous accable qu'un moment, et votre cœur païen de guerrière s'en trouve renouvelé. C'est un spectacle qui m'enchanté comme le rajeunissement de l'année, et de quel exemple n'est-il pas pour moi, toujours prêt à désespérer de moi-même et qui n'en trouve que trop de motifs. Vous avez, au contraire, ce qu'Emerson appelait la *self reliance* et qui fait que le bonheur est toujours devant soi et qu'on sourit éternellement à la mélancolie du passé. Le passé est toujours mélancolique. Il faut savoir le regarder tel qu'un paysage qui s'enfonce dans les brumes du lointain. Il n'est plus qu'un songe. Songe pour songe, tâchons de deviner le point de l'horizon où va s'élever la vision future, avec son cortège de sensations, de sentiments et de rêveries. Si la vie vaut la peine d'être vécue, c'est selon une telle attitude. Je sais bien que les êtres à imagination forte peuvent évoquer avec une certaine puissance les plaisirs couchés dans le linceul, mais cette nécromancie a toujours quelque chose de funèbre. Si vain que nous sentions l'avenir, il y a en lui une possibilité de réalisation qui fait que les cœurs les plus endurcis tressaillent à son approche, mais il ne tressaille pas en certaines natures comme en d'autres, et tandis que les unes s'opposent de toutes leurs forces à ces mouvements, les autres y cèdent avec joie et se laissent emporter.

Avec l'avenir, il y a le présent. Sans doute il n'est qu'une illusion philosophique. Il n'y a pas de présent. Les moments, à mesure qu'ils se forment, tombent aussitôt sous la meule du passé qui les broie et en fait de la poussière. Mais j'appelle présent, avec tout le monde, le cercle des heures et des jours qui sont le plus à portée de notre main, que nous touchons pour ainsi dire dès que nous étendons le bras, cercle qui se brise et qui se reforme à chaque seconde et qui est comme une spirale vue en perspective. Ce présent est notre domaine propre, celui que notre esprit travaille et retourne, comme un jardinier fait d'un jardin, et il nous appartient d'y semer des fleurs

et du gazon ou de le laisser désertique, à la merci des hasards, d'y élever une agréable demeure ou d'y nicher dans un trou de hibou, d'y creuser une grotte ou d'y élever la tour de porcelaine. Ce sont les mêmes natures qui choisissent l'un ou l'autre système. Ceux qui ne vivent pas, au moins un peu dans l'avenir, ne vivent pas non plus dans le présent, sinon en sauvages. Quand on n'a pas confiance dans le bonheur que *doit* nous apporter l'avenir, on ne peut se plaire à cultiver la plante dont la fleur est le plaisir. C'est ce que Bernier disait à Saint-Evremont : « Je vous dirais en confidence que l'abstinence des plaisirs me paraît un grand péché. » Le plaisir des amours légères mène au bonheur de l'amour. Le dédain des plaisirs dessèche la série des sentiments. Peu d'êtres ont l'intuition du bonheur. Le plaisir est son école. Et quand on en resterait là, on n'aurait pas encore perdu sa vie.

C'est une singulière morale que celle qui fait voir dans le plaisir une diminution de soi-même. Des hommes en sont venus à éprouver une sorte de honte de la joie qu'ils ont tirée de leurs sens secrets. Et ce n'est pas de l'hypocrisie ; ils sont sincères ; leur honte est véritable. Les plus libres l'éprouvent ou l'ont éprouvée, sinon devant eux-mêmes, devant leurs frères. A quelle profondeur les obscures puissances du christianisme n'ont-elles pas ravagé notre conscience naturelle ! On éprouve je ne sais quelle fierté à se sentir capable des plaisirs des yeux, des plaisirs de l'oreille, des plaisirs même de la bouche, mais il est tenu pour cynique, celui qui s'avoue capable ou coupable d'autres jouissances. Elles passent en effet pour grossières. Elles s'exercent, disent-ils, avec le corps et avec les parties du corps les moins honorables, comme s'il y avait autre part que dans la coutume une hiérarchie de bienséances sensuelles, comme si les yeux ou les oreilles n'étaient des organes matériels. D'ailleurs le plaisir sexuel ne fait-il point retentir ces sens supérieurs et crus particulièrement spirituels et ne les confond-il point en un seul d'une magnifique amplitude ? Que seraient les joies de l'amour sans la vue, sans l'odorat, sans l'ouïe, sans le goût, sans l'esprit et le sentiment, sans l'intelligence et comment peut-on les comprendre réduites à l'exercice du seul sens génésique ? La volupté naît de l'accord de tous les sens unis sous la maîtrise d'un sens suprême qui les mène tous au même but dans un concert harmonique. Et il n'y a que la volupté qui puisse réaliser une telle union, ce qui permettrait, en dehors de toute expérience, de prédire sa supériorité nécessaire sur tout autre exercice sensuel ou sensoriel, ce qui est tout à fait la même chose.

Mais l'expérience seule permet de s'en donner la preuve à soi-même. On ne la réussit pas toujours, on la réussit même rarement ; de plus, je suis persuadé qu'un très grand nombre d'hommes et un bien plus grand nombre de femmes ne le trouvèrent ou ne le trouve-

ront jamais. La plupart se contentent d'un à peu près qui, quoique très satisfaisant encore, ne détermine en eux qu'une conviction modérée. Les femmes cherchent quelquefois avec passion cette pierre philosophale et se retirent persuadées qu'elle n'est qu'une chimère. L'homme, du moins, l'entrevoit toujours, et sa ferveur en est augmentée. Les écoles de volupté sont si médiocres ! Doué de meilleures aptitudes, l'être prédisposé doit inventer et créer presque tout. Mais c'est en ce genre que le génie est rare et facile à décourager. Je suis obscur à dessein. On m'accuserait de dépravation, moi qui ne pense, comme un bon jardinier, qu'à la culture naturelle des sens ! Du moins dirai-je que je tiens pour un être incomplet celui qui n'a pas tiré de ses organes tout le plaisir qu'ils contiennent. Je trouve, ainsi que le disait Bernier, que c'est un grand péché contre la nature. Ils n'ont vraiment pas le droit de se plaindre d'elle, ceux qui ont négligé ses présents et qui, de tout ce qu'elle offre aux hommes, n'ont choisi que ses fruits amers, n'ont voulu mordre que dans le brou des noix vertes.

Pourtant, pourtant... On peut avoir aimé la vie, en avoir même éprouvé toutes les joies, et n'en garder aux lèvres qu'un goût de verjus et d'amertume. Terrible contradiction, qui fait douter de la joie même, de l'amour et de toutes les vérités naturelles, et qui remplit le cœur de rancune ! C'est (rappelez-vous, Amazone aux yeux de ciel, ce fut le sujet de ma première lettre) que les plaisirs ne laissent pas de traces directes sur la plage que bat sans cesse le tumulte de notre vie quotidienne. On se souvient qu'il s'est passé en nous quelque chose d'heureux, mais le souvenir est incapable d'une reviviscence précise. Des années après et moins encore, le *tempo felice* n'est plus qu'une fumée qui fait des dessins dans l'air, et cela inquiète. Mais combien plus lourde serait cette inquiétude, si nous n'avions pas usé de toutes les facultés de plaisir mises en nous par la nature ! C'est une grande paix pour la conscience de n'avoir négligé aucune des recherches en cet ordre et d'avoir toujours répondu avec bonne volonté aux invitations de la destinée. Et puis, jusqu'à l'avant-dernière heure, il nous reste la ressource de croire que nous allons enfin rencontrer l'émotion qui ne meurt pas et dont nous emporterons le frisson dans le néant bienheureux. Comme j'aime cette expression surannée, décolorée comme une vieille écharpe de soie : « Vider la coupe des plaisirs ! » Qu'on l'ait vidée d'un trait, ou qu'on l'ait vidée goutte à goutte, elle est vidée et quand on la presse sur ses lèvres, il n'en coule plus rien, sans doute, mais quelle est la triste folie qui voudrait nous persuader qu'à n'avoir rien bu nous serions bien mieux désaltérés ?

Douceamie, qui m'écoutez, je n'ai jamais pu me résoudre à mépriser un plaisir, quelle que fût sa nature, et c'est pourquoi j'ai écrit ceci

sans nulle hypocrisie. Je connais la vanité de tout, mais je sais aussi que ce qui est ou ce qui fut est moins vain que ce qui n'exista jamais. Puisque notre vie est bornée, puisque nous en connaissons à peu près le terme, puisque nous ne sommes pas des enfants qu'on dupe avec des mots, n'ayons honte ni de notre humanité ni de ses merveilleuses faiblesses. Comme je n'oublie rien de ce que vous dites, je me souviendrai toujours qu'ayant fait je ne sais quelle allusion à ces gens qui veulent paraître « au-dessus des faiblesses humaines », vous me corrigeâtes : « Au-dessous... » La place d'un bel être humain est à leur niveau exactement. C'est même la gloire des hommes de les avoir compliqués, multipliés à l'infini. Non, pas encore à l'infini, hélas !

REMY DE GOURMONT.

LES POÈMES

Francis Jammes : *Les Géorgiques chrétiennes* ; Mercure de France, 3 fr. 50. — Memento.

Voici réunis enfin en un seul volume, définitif, les sept chants des **Géorgiques chrétiennes**. On ne saurait apporter trop de recueillement à la lecture du poème que donne, en sa pleine maturité, un écrivain à juste titre honoré comme un maître. Je ne me sens point troublé au moment de juger une œuvre qui, par ses proportions, sa substance, ses accents, son objet, est tout à fait propre à intimider la critique, et, cependant, il semble que Francis Jammes ait, dès l'abord, entrepris de choisir avec sévérité les convives admis à sa table.

« Je réproûve, écrit-il à la fin d'un bref liminaire dont il ne m'appartient ni de discuter ni d'expliquer les termes, je réproûve à l'avance tout accaparement que voudraient faire de ce poème des idéologues, des philosophes ou des réformateurs. » Est-ce parce que je ne suis ni de ceux-ci, ni de ceux-là, ni des autres que je ressens une relative tranquillité ? Je ne sais, mais je dois parler d'un poète et c'est en l'occurrence une joie trop pure et trop pleine pour que je me soucie du reste.

Tout l'effort qu'un homme, dont le soin constant fut l'extrême simplicité, peut faire pour dépouiller l'éloquence et atteindre à la grandeur avec les plus humbles ressources, tout cet effort triomphe paisiblement dans les *Géorgiques chrétiennes*.

Il fallait des héros, aussi prochains que possible, mais purs et nobles comme les meilleurs : ils ont été découverts sous les chaumes, dans les vignes, entre les bras nerveux des charrues. Il fallait un cadre grandiose et familier, qu'ont offert les labours, le ciel et la montagne. Il fallait une présence efficace et merveilleuse : elle n'a

jamais fait défaut au cœur du poète. Des paroles enfin étaient nécessaires que l'artisan patient et attentif a groupées selon les plus simples lois, celles qui favorisent la majesté comme elles interdisent l'emphase.

Les *Géorgiques chrétiennes* commencent à la fin de l'été, à l'heure où l'on coupe le blé dans la plaine; puis le poème se déroule avec les saisons. Mais, de même que le dessinateur qui trace un cercle avec le compas ne se contente point de fermer sa courbe et mène encore la plume au-delà de son point de départ, de même le chant, ayant terminé le cycle complet d'une année, se prolonge et vient s'achever au cœur du second hiver. S'achève-t-il? Non pas, car, pour avoir laissé son élan se poursuivre, le poème abandonne, comme la fronde, quelque chose qui méprise les servitudes et prend un plus libre essor. Et c'est ainsi que la voix du poète devra planer encore au-dessus des saisons futures.

Quel objet, mieux que la terre rude et miséricordieuse, est digne de passionner celui qui possède l'art des paroles cadencées? Quel spectacle est à la fois plus éternel et plus mobile que celui des choses de la nature? Chanter les travaux de la terre, ce n'est pas oublier les hommes, qui promènent dans les sillons leur faiblesse touchante, leur grandeur et leur destinée d'amour. Chanter les géorgiques, c'est offrir à la méditation le plus noble objet dans le plus majestueux décor.

Il y a, dans les *Géorgiques* de Jammes, un poème didactique, un roman, un poème lyrique, et un poème religieux, aussi étroitement mêlés que possible. Je distingue toutefois ces divers éléments, alors qu'il était peut-être dans l'esprit de l'auteur d'obtenir une fusion totale. Certains sujets ont une évidence objective telle qu'ils peuvent être transformés, recréés même, sans changer autrement de nature; et, sous la couverture des *Géorgiques chrétiennes*, je trouve les *Géorgiques*, écrites par un chrétien.

On ne pouvait apporter plus de discrétion que n'en a mis Francis Jammes à traiter cette partie de l'ouvrage que je nomme didactique. Il y a une connaissance approfondie et poétique des choses de la terre, une ferme concision et toujours un grand bonheur d'expression dans ces distiques familiers qui nous apprennent comment l'on cultive le maïs et quel est son usage. — Je ne saurais citer trop largement, eu égard à la rareté même de tels poèmes dans notre littérature actuelle. —

Après la vigne il faut exploiter le maïs
Qui depuis deux cents ans enrichit le pays.

Avec celle du blé alterne sa culture,
Comme l'étoile avec la fleur dans la ramure.

Auprès de haricots, au milieu du Printemps,
 On le sème en un sol hersé légèrement.
 Il croît sur la colline autant que sur la plaine
 Et, s'il est abreuvé, dans l'argile ou l'arène.
 Fontarabie en fait sur le sable de mer
 Quand elle sort du bain un pagne jaune ou vert.
 Et d'Hendaye à Orthez, d'Orthez à Pierrefitte,
 Les longs rubans fibreux de ses feuilles s'agitent.
 Lorsque son plant est tendre il faut craindre, dit-on,
 La courtilière et le ver blanc du hanneton.
 Séparant ses rangées, on creuse dans la terre
 Des sillons permettant aux pluies de se distraire.
 On refait ces labours jusqu'à sa floraison.
 La mauvaise herbe ainsi point ne pousse à foison.
 Ne le chaussez pas trop, mais que reste aérée
 Sa racine et par l'eau doucement pénétrée.
 A peine le maïs achève de fleurir,
 Le paysan l'écime et l'effeuille à loisir.
 Il en donne à brouter les sommités aux bêtes,
 En dessèche le limbe et pour l'hiver l'apprête.
 Enfin de la dépouille où luisent des trésors
 Il fera la paille où son labour l'endort.
 Son humble rêve ainsi trouve la vie moins dure
 Et au réveil l'épi sera sa nourriture.

Ailleurs nous trouvons la description de la chasse aux palombes, l'énumération des crus du pays, la discussion des maladies de la vigne ; ailleurs, nous voyons défiler sous nos yeux les tableaux de l'hiver. Insensiblement la légende sort de la réalité et les conseils du savant poète s'aident, fort à propos, d'histoires bienheureuses et charmantes. Les moindres détails grandissent soudain, cependant qu'un souffle héroïque anime les plus humbles personnages. Nous suivons les ramiers qui s'engouffrent « comme un grand coup de vent » dans le filet de l'oiseleur :

Alors pour témoigner de sa joie aux villages
 Le palombier mugit dans un gros coquillage.

Ce ne sont pas de vagues et arbitraires silhouettes qui s'agitent derrière les machines agricoles, qui foulent la grappe mûre ou poussent les brebis dans les sentiers de la montagne. Ce sont des personnages familiers que le poète nous a présentés dès le début du livre et que nous accompagnons, à travers les saisons, jusqu'au lit nuptial, jusqu'au couvent, ou jusqu'au tombeau.

Il y a là toute une famille : le maître, les enfants, les compagnons, les serviteurs, les bêtes. Un trait, une attitude, un geste simple, et nous les voyons tous, tenant leur place dans cette grande fresque. Voici une vieille femme portant une cruche sur la tête :

Une ancienne, le bras recourbé comme une anse,
Et qui rentrait du puits, respirait la puissance.

Elle s'arrêta net laissant sur tous planer
Son regard d'ombre avant de se découronner.

Voici le jeune matelot rentré aux champs :

Le cœur d'aplomb, le buste droit, il se taisait.
Le calme de la mer sur sa face luisait.

Point de digression psychologique, point de rébellion de l'âme contre l'âme. Tous ces calmes héros de la grande épopée paysanne ignorent le blanc cœur tourmenté de Clara d'Ellébeuse. Le poète les a voulu pénétrés par l'atmosphère et comme transparents. Tels, ils semblent plus parfaitement l'expression de la terre qu'ils fertilisent et qui les reprendra le temps venu. J'ai prononcé tout à l'heure le mot de fresque. Rien n'est plus exact. Tous les personnages des *Géorgiques chrétiennes* sont réunis pour un ensemble, et tous leurs gestes sont coordonnés dans un but commun qui est de bonheur et d'amour. En pouvait-il être autrement de héros nés pour accomplir des actes aussi éternels, aussi impersonnels que ceux du labour ou des semailles ?

C'est ainsi que faisait le marin-laboureur
Qui paraissait puiser le froment dans son cœur.
Calme et seul, détaché de la gloire des glaises,
On aurait dit l'Adam que montre la Genèse.

De tels exemples nous incitent à parler du style des *Géorgiques chrétiennes*. La beauté, chez Jammes, se produit sans préparatif et demeure d'ailleurs sans résonance immédiate. Elle sonne mat ; ou encore elle est comme un son allégé des harmoniques inutiles et, par cela même, plus pur d'être plus nu.

Que belle est la beauté qui n'en a pas idée !

dit cet écrivain qui, doué des plus hautes et des plus diverses vertus poétiques, prétend justement ne devoir sa gloire qu'aux plus modestes.

Cependant rien n'est aussi propice à la grandeur que la simplicité même ; on le conçoit à lire ce distique :

La Terre entra dans l'ombre avec toute sa gloire.
Des chevaux pleins de nuit s'en revinrent de boire.

Il appartient à l'homme pénétré de la seule splendeur des champs

de prêter encore aux riches et de parer, d'un mot, les objets, même les plus précieux ; nous le croyons en accompagnant chez le bijoutier les fiancés rustiques :

Le jour suivant les vit dedans une boutique
Choisir d'humbles objets, mais pour eux magnifiques.

Ce sont les cœurs qui font la beauté des cadeaux.
La moisson du froment revivait dans l'anneau.

Dans un grenat saignait une vigne en extase.
Le maïs éclatait dans un grain de topaze.

Et quel objet, si noble soit-il, se trouverait diminué par la comparaison avec les purs trésors, fleurs, fruits ou minerais, dont regorge notre belle terre ?

A cette question Jammes répond excellemment, qui prête aux personnes divines les couleurs et les grâces végétales. Avez-vous vu l'ange moissonneur ?

Sa joue était pareille à la rouge moitié
De la pomme qui est l'honneur du compotier.

Chaque chose, chaque être, pour ce cœur apaisé par la foi, participe d'un dieu dont il évoque le royaume et les actes.

Le regard à jamais ébloui, je recule
Devant l'incendie d'or qui prend aux renoncules.

Dans le coquelicot, cette goutte de sang,
Voici la langue apostolique qui descend.

Une braise d'azur dans le bluet réside,
Tombée de l'encensoir d'un séraphin splendide.

Jusqu'au dernier vers du dernier chant, ces *Géorgiques Chrétiennes* font mesurer à l'âme inquiète tout le prix d'une certitude.

Pour écrire ce long poème, Francis Jammes s'est fixé un art poétique sommaire, sans rigueur comme sans faiblesse, et qu'il résume de si aimable façon que je ne résiste pas au plaisir de citer encore :

Après un grand combat où j'avais pris parti,
Je regarde et comprends qu'on s'est peu départi.

Devenu trop sonore et trop facile et lâche
Le pur alexandrin, si beau jadis, rabâche.

Le vers libre ne nous fit pas très bien sentir
Où la strophe s'en vient commencer et finir.

Mais quelques libertés, quand il les voulait toutes,
Ce dernier les conquiert. Elles ouvrent la route.

Si rares qu'elles soient, elles sont bien assez.
Les vers seront égaux et pas assonancés.

Comme l'oiseau répond à son tour à l'oiselle
La rime mâle suit une rime femelle.

Quoique les vers entre eux ainsi soient reliés
J'accepte qu'un pluriel rime à un singulier.

Encor tel que l'oiseau, qui du ciel prend mesure,
Le rythme ici et là hésite à la césure.

L'hiatus quelquefois vient à point rappeler
Celui qui est poète au plus simple parler.

Alors que l'e muet s'échappe du langage
Je ne veux pas qu'il marque en mon vers davantage.

Les syllabes comptées sont celles seulement
Que le lecteur prononce habituellement.

Ayant fixé ce bref mais sûr art poétique,
Mon inspiration me rouvre son portique.

Il faut apprécier la valeur d'une discipline à ses résultats. On pourrait, j'ai pu moi-même, redouter quelque monotonie dans la succession régulière des distiques. J'avoue de très bon cœur que ce mode poétique m'a donné satisfaction au point qu'il m'eût été finalement désagréable de le voir changer. Et puis on ne discute pas un poète, on l'aime, l'aimant on distingue ses moindres désirs et on lui donne acte de ses intentions les moins marquées. Il ne m'est pas agréable d'entendre parler de la « naïveté » de Jammes. Cet homme-là qui dit au début de son poème :

Maintenant il me faut du calme pour écrire,
Car ma barbe blanchit autour de mon sourire,

cet homme, dis-je, m'apparaît comme ne subissant d'autre servitude que celle divine de l'inspiration. Pour le reste il gouverne d'une main robuste et volontaire sa barque pavoisée. J'ajouterai que jamais poète ne frappa moins au hasard les cordes de la lyre rustique.

Je laisse à d'autres, plus compétents, le soin de louer le chrétien qui a écrit ces *Géorgiques*. Qu'il me soit permis d'honorer ici le penseur qui les a composées et le poète qui en a si parfaitement réussi l'enluminure. C'est avec bonheur qu'en ces temps où la poésie veut arracher le bandeau qui l'aveugle, j'entends Francis Jammes dire, en parlant du plus idéaliste des poètes :

Mais loin du rêve vain, encore qu'enchanté,
J'ai puisé mon génie dans la réalité.

§

MÉMENTO. — Sous ce titre : *Les douze flèches d'Eros*, M. Maurice de Noisay réunit treize poèmes précieux, d'une facture classique, sans excès.

— *De tout mon cœur !* tel est le titre d'un volume où M. Emile Mamet me semble avoir mis beaucoup de confiance, d'enthousiasme, de fureur et de crédulité. — *Les petites Élégies* de M. E. Ch. Athanassiadès sont de raisonnables et froids poèmes. — M. A. Muck a pu, ce qui est bien étrange, mettre au même livre, qu'il intitule *Instantanés*, une épigraphe de Verlaine et une autre de Richepin ! — *Le Double destin* est le titre bien lourd de philosophie que donne à son sage recueil M. U. V. Chatelain. — *La Couronne de Troène* de M. Lucien Griveau, est moins un ouvrage bucolique, comme son titre le ferait croire, qu'un recueil de poèmes à la gloire des peintres de tous temps et de tous lieux. — Mme Amélie Murat ne redoute pas d'appeler *le Livre de poésie* un recueil à quoi la poésie n'est d'ailleurs point étrangère. — *Le Rêve au palais du Souvenir*, tel est le titre compliqué d'un ouvrage dans lequel M. René de Kervillio expose les premiers arguments d'une ambition aussi noble qu'étendue.

GEORGES DUHAMEL.

LES ROMANS

John-Antoine Nau : *Cristobal le poète*, Ollendorff, 3.50. — Péladan : *La Thériaque*, Fontemoing, 3.50. — Pierre Mille : *Louise et Barnavaux*, Calmann-Lévy, 3.50. — Daniel Lesueur : *Au tournant des jours*, Plon, 3.50. — Claude Silve : *La Cité des lampes*, Calmann-Lévy, 3.50. — Louise Compain : *La Vie tragique de Geneviève*, Calmann-Lévy, 3.50. — Emile Guillaumain : *Le Syndicat de Bougignoux*, Fasquelle, 3.50. — Hélène Laurent : *Marthe Praval*, B. Grasset, 3.50. — H. Magdelaine : *La Voie*, A. Messein, 3.50. — Alix de Villemagne : *Hors de sa race*, E. Figuière, 3.50. — J.-B. Natali : *Zilla*, E. Figuière, 3.50. — André de Lorde : *Cauchemars*, Ollendorff, 3.50.

Cristobal le poète, par John-Antoine Nau. Je n'aimais pas du tout *la Force ennemie*, du même auteur, qui obtint le premier prix Goncourt; et je crois bien l'avoir laissé entendre, mais cette nouvelle œuvre me plaît infiniment. Est-elle meilleure, est-elle moins bonne ? Je n'en sais rien ! Il ne faut pas juger avec ses nerfs. Plaire ne signifie pas valoir, en littérature. *La Force ennemie* possédait peut-être des qualités dont je ne me suis pas aperçue tout de suite. Ce livre-ci, dont je crois voir certains défauts, me captive, pourtant, et me charme comme un fort breuvage, une essence délicieuse quoique violente, apportant dans nos contrées tempérées la senteur chaude du désordre pittoresque d'un bazar algérien. Ce petit garçon qui met les choses à sa hauteur vous les montre plus naïves, plus simplement animales et ce qui semblerait monstrueux jugé par une grande personne emprunte à la pauvre enfance du héros une saveur de piments doux... car il y a des piments doux destinés à relever certaines confitures. Angèle Frude, la maman de Cristobal, est une dame singulière, tantôt tireuse de cartes, tantôt femme de charge, mettons gouvernante, d'un vieux colonel, à moins qu'elle ne tombe en de pires situations. Elle traîne après ses jupes ce malheureux fruit de ses premières folles saisons et elle a une façon toute particulière de le faire mûrir (ou de le taler) en le

laissant rouler dans les fanges les plus noires, malgré quelques essais vigoureux d'éducation. Cristobal aura un tempérament poétique: ainsi l'a décidé le meilleur ami de sa mère et c'est le pourquoi de son surnom, mais, dieu merci, nous n'entendons plus parler de poésie à son sujet, car la dure vie qu'il mène est autrement intéressante que des phrases creuses. On le promène en automobile ou on le jette en des réduits obscurs, on le saoule de vin de champagne ou on ne lui donne même pas de pain, il va selon les fluctuations des mers les plus démontées, au galop du vent furieux qui pousse sa destinée d'enfant gêneur qu'on a oublié de classer dans un compartiment social convenable. Il est probablement très heureux. Les enfants et les jeunes chiens préfèrent la bousculade à la soupe régulière. Etre mal dirigé, c'est être libre et cela permet les plus effrayantes revendications. Cristobal commence de bonne heure son apprentissage amoureux. Il se frotte comme une petite bête perdue contre toutes les jolies jambes qu'il aperçoit, emploie des mots un peu techniques et ferait probablement rougir sa mère si cette gouvernante de vieux colonel gâteux en pouvait conserver l'habitude. Mis en pénitence chez une M^{me} Bouira, directrice d'une pension de famille pour jeunes gens moralement abandonnés, Cristobal apprend l'art de se procurer les douceurs des repas à heures fixes en choisissant aux étalages d'Alger ce qui paraît le plus commode à dissimuler. Ils sont trois ou quatre gamins de bonne volonté dans cette maison hospitalière et ils se sentent vraiment les meilleures dispositions pour tâcher de renforcer le menu. Il ne faudrait pas croire que ces différents exercices nuisent aux principes de morale naturelle du petit Cristobal; Mûrie de bonne heure par les coups et une misère fantaisiste, l'imagination de ce poète en herbe ne le porte pas aux excès de résolution; il récrimine bien moins qu'un enfant gâté, mais se trouve plus sensible devant les frasques de sa mère quand il apprend qu'elle peut avoir à en souffrir encore plus que lui-même. Cristobal malheureusement devient en grandissant amoureux pour de bon. La chaleur du pays et les nombreux dissolvants dans lesquels on fit macérer sa pauvre âme de gamin déchu, n'ayant pas assez de mère et beaucoup trop de pères, finissent par faire cruellement fermenter tous les mauvais levains; il vole pour assurer l'avenir de M^{lle} Rosa. Avoir été sacré poète dès l'aurore de sa vie et finir par le prosaïque enlèvement d'une sacoche est une détestable apothéose! Je préfère tout de même celle-là à la plaquette de luxe! *Cristobal le poète*, l'enfant d'Angèle Frude, n'a pas à répondre devant les tribunaux de la critique de son méfait; cependant n'est-ce pas de la poésie que mettre en action certaines visions de démences qu'on pourrait nous décrire en mauvais alexandrins, voire en vers libres — et nous les laisser en bonnes tranches natures d'une existence, hélas! terriblement saignante?

La Thériaque, par Joséphin Péladan. Non, je ne dédaigne pas l'effort de faire de l'art sans nuire à la morale, ô monsieur Péladan, puisque vous êtes si sûr que cela de n'avoir nui à aucune morale en écrivant votre livre... Mais je continue à ne pas très bien comprendre pourquoi l'art doit servir à quelque chose. Je suis toujours émerveillée de l'inutilité des leçons que l'on peut donner aux jeunes gens avec de belles pages qu'ils ne lisent que pour y trouver le goût de l'amour ou l'excuse de toutes les mauvaises passions. Ils naissent avec conscience ou sans aucun scrupule. Quand ils ont la conscience de leurs actes, ils mordent difficilement aux tartines de fictions et quand ils se moquent de tout, l'art lui-même leur est indifférent. Je demeure de plus en plus persuadée que l'humanité fabrique ses descendants avec ses déchets... Jamais on ne voit un père ou une mère, des mieux intentionnés, mettre autre chose que leurs tares dans leurs enfants et il faut que les pauvres diables d'enfants, quand ils ont du courage et de la santé, y mettent, eux, énormément du leur pour arriver à éliminer les mauvais microbes. Revenons donc à nos moutons et continuons imperturbablement à cultiver nos prairies pour le seul plaisir d'y effeuiller les pâquerettes. L'auteur de la *Thériaque* nous dit, en termes d'une délicate subtilité, que ce remède se composait de cent quarante substances et qu'on en attribuait la formule à Mithridate. Autant nous dire que tout peut servir d'antidote, en certain cas désespéré : « La réalité, composée de tous les accidents extérieurs, n'est-elle pas la véritable *thériaque* des illusions ? » Oui, la réalité devrait guérir de tous les amours, même du plus noble pour le plus noble objet, parce que la perfection n'existe pas ; mais Stéphanette aurait pu ennoblir son héros jusqu'à ne jamais arriver à le voir réel. En amour on n'est jamais qu'un, après tout, et c'est encore la meilleure façon d'être heureux sans désappointement. Les religieuses du Carmel sont des amoureuses d'un objet invisible qu'elles se représentent pourtant avec des objets visibles et relativement pauvres. Quand on songe à la splendeur qu'elles évoquent, les yeux fermés, je les crois les seules femmes vraiment heureuses... Maintenant je me permettrai de faire un reproche à la trop docile Stéphanette : elle ment à son fiancé pour ne pas troubler son âme de mari futur ; or, le mensonge avec ou sans restriction mentale est-il une arme bien moralisatrice ? Après tout je serai mal venue de discuter des différentes façons d'être un moraliste, moi qui n'ai jamais rien compris à aucune espèce de morale ; cependant je suis presque sûre que le plus dépravé des auteurs est moins dangereux que la douce et pure jeune fille qui se met à mentir avec sérénité !

Louise et Barnavaux, par Pierre Mille. Barnavaux est un type d'homme vivant selon les lois de la guerre. Il n'y a pour lui de trêve sérieuse qu'au jour où, la passion s'étant purifiée en lui jus-

qu'à le conduire à l'idée de paternité, il entrevoit tout à coup la possibilité d'une compagne, son égale, parce qu'elle est de sa race. Barnavaux devant Louise est un nouveau personnage qui pourrait facilement devenir un bon bourgeois. Malheureusement ou heureusement, son enfant naturel étant mort, il retrouve en face de lui les vieilles sociétés civilisées avec leur justice administrative, leurs papiers compliqués et leurs implacables mépris pour toutes les situations qui ne dépendent pas uniquement d'elles. Alors Barnavaux étend la main et dit : « Je n'obéirai plus » ! Les gens de guerre ne sont pas faits pour s'enliser dans la paix. Barnavaux, qui est un héros et pense d'ailleurs des choses plus raisonnables que ses actes, finirait par s'anémier chez nous en France. N'a-t-il pas dit aussi : « La France c'est un pays où on ne peut pas vivre ! » Car Barnavaux a l'habitude de mener militairement la vie, et l'état vraiment militaire n'existe plus dans un pays pourri de socialisme. Qu'importe ! Notre Barnavaux envoyé au loin par Pierre Mille nous reviendra toujours couvert de gloire, car son historien sait merveilleusement comment on ramasse les lauriers à l'étranger ou en France.

Au tournant des jours, par Daniel Lesueur. Cette femme de lettres pour feuilleton interminable est une curieuse figure, peut-être bien copiée d'après nature. On la sent à la fois si ridicule et si courageuse, acceptant l'humiliation de sa fortune avec une si belle résignation de mère de famille aimante avant tout, cherchant à se réchauffer au beau soleil de l'illusion et tellement dépourvue d'artifice qu'on lui pardonne presque son manque d'art. Cette Gilles de Claircœur est exploitée par tout le monde et la famille qu'elle se crée lui donne tous les soucis d'une famille légitime sans en avoir aucun avantage. Elle lui sacrifie son dernier amour, n'essayant même pas de lutter contre sa fille adoptive, si cruelle, souvent, dans ses naïves prétentions de bas-bleus, et Gilles de Claircœur continuera... la suite au prochain feuilleton...

La Cité des lampes, par Claude Silve. En effet, il n'y a dans ce roman aucun roman, aucune aventure et il est pourtant fort agréable à lire. Imaginez que vous vous retirez du monde et que vous prenez le voile. Des fleurs pâles au fond d'un jardin vert, touffu à ne pas y distinguer un rayon de soleil d'un rayon de lune, des parfums d'encens y traînent sur le reflet de linges immaculés ou de cierges de cire. On lit, on travaille, on échange des prières et on se sent prise d'un sommeil de l'imagination qui laisse pourtant palpiter doucement le cœur. Le sang circule apaisé... comme en les lampes, coiffées de vert, l'huile sainte. C'est en cette maison que les vierges sages veillent à ne pas laisser éteindre le feu sacré.

La Vie tragique de Geneviève, par Louise Compain. Un homme jette dans le monde une petite fille sans nom et qu'il ignore

lui-même. Elle entre chez lui au service de sa femme légitime, puis, séduite à son tour par un ouvrier, elle va à Paris où elle se débat dans toutes les misères. Plus tard elle retrouvera sa sœur qui la cherche depuis longtemps et, ensemble, la fille légitime et l'autre, elles tâcheront de venir en aide aux ouvrières dans la misère, elles essayeront de leur ôter le goût du suicide ou de la richesse mal acquise.

Le Syndicat de Bougignoux, par Emile Guillaumin. Paysan pris de la manie philosophique et qui s'efforce de lutter contre les mauvais bergers. Il écrit dans les journaux, redresse les torts et parle pour la journée de dix heures, celle de huit n'étant pas encore inventée. Au fond, malgré la justesse de ses revendications, il fait peut-être un peu de peine à sa femme, qui aimerait mieux le voir bêcher la terre que manier une plume ! Inutile de dire qu'il est successivement lâché par tous les camarades et qu'il finira par écrire pour le plaisir d'écrire simplement, car un littérateur commence toujours par se raconter en des cercles avant de travailler solitairement.

Marthe Praval, par Hélène Laurent. Il y avait très longtemps que je n'avais rencontré l'institutrice, jolie et honnête, luttant au cours d'un roman pour la pureté de ses mœurs et refusant un beau parti (le fils de la maison) pour attendre le bien-aimé qu'on n'ose pas espérer pour époux. Marthe Praval est cette sympathique jeune personne. Elle a tout le bonheur qu'elle souhaite et il faut constater qu'elle le mérite amplement.

La Voie, par M. Magdeleine. Ceci est une triste histoire d'une femme naturellement mélancolique et un peu névrosée peut-être, qui perd son enfant et n'arrive à la résignation qu'en perdant aussi l'homme digne de la consoler, son médecin, esprit sévère et religieux qui lui montre le ciel, au bout de la voie douloureuse.

Hors de sa race, par Alix de Villemagne. L'union assez étrange d'une âme occidentale avec une âme d'extrême-Orient. Cette femme, ayant d'abord obéi à une surprise du cœur et des sens, a épousé un jeune prince annamite et ses deux enfants la partagent en française et en annamite. Pour son premier né, qui se meurt, elle reviendra au pays natal, haïssant l'erreur de son imagination, et pour le second, elle le ramènera là-bas, elle sacrifiera ses goûts au besoin que l'héritier peut avoir plus tard du père, créateur de sa race nouvelle, et elle oubliera, peut-être, ses souffrances « en brûlant les baguettes parfumées du pardon ».

Lilla, par J.-D. Natali. Scènes de la vie Corse. Les complications de la vie politique dans un pays où les vendettas rendent déjà bien difficiles les pauvres idylles des amoureux.

Cauchemars, par André de Lorde. Très rapidement menés, souvent un peu trop même, ces récits vous tiennent, en effet, dans un effroi de mauvais rêve qui n'est pas sans charme. RACHILDE.

LITTÉRATURE

Georges Pellissier : *Le Réalisme du Romantisme*, 1 vol. in-18, 3.50, Hachette. — Jacques Rivière : *Etudes*, 1 vol. in-18, 3.50, « Edition de la Nouvelle Revue Française ». — M. Burnat-Provins : *La Fenêtre ouverte sur la Vallée*, 1 vol. in-18, 3.50, Ollendorff. — Fernand Divoire : *Introduction à l'Etude de la Stratégie littéraire*, 1 vol. pet. in-12, 1 fr., Sansot. — Edmond Pilon : *Sites et Personnages*, 1 vol. in-18, 3.50, Grasset.

Il est curieux que la définition que le romantisme s'était donnée, « la liberté de l'art », soit la formule même que l'on devait trouver dans la suite pour spécifier les tendances du symbolisme. Devenues trop étroites, les règles du classicisme furent coupées comme un corset trop serré. Mais la liberté romantique, qui rendait à la poésie sa pleine respiration, apparut bientôt une entrave ; il fallut encore desserrer la tunique. Par ce geste, le symbolisme crut bien avoir enfin donné à l'art la plus libre respiration, et il mit cette liberté en formules. Ces formules seront, elles aussi, condamnées au nom d'une liberté plus grande, qui ne sera toujours qu'une entrave nécessaire. C'est pour cela qu'il est vain d'opposer un siècle à un siècle, une école à une école, le classicisme au romantisme. M. Georges Pellissier, dans son livre sur **Le Réalisme du Romantisme**, s'est donné beaucoup de peine pour nous prouver que non seulement les néo-classiques, mais les classiques eux-mêmes méprisaient la réalité. La réalité, ce fut la découverte des romantiques. C'est très exagéré. Nous montrerons, écrit le critique (et il le montre très bien), que « le classicisme n'a véritablement rien de réaliste, et ensuite que, partout où le romantisme s'y oppose, il s'y oppose en vertu de son réalisme ».

Il eût été plus sage de prouver, et c'eût été aussi facile, que toute vraie littérature est réaliste, — et de faire comprendre que ce sont seulement les mots qui s'usent et perdent de leur force et de leur précision. Le romantisme fit une nouvelle frappe de mots, cette monnaie de l'intelligence ; ou plutôt il réintégra dans la langue les mots vulgaires que le classicisme avait dédaignés. Mais il n'exprima pas plus de réalité pour cela. M. Pellissier s'amuse à nous montrer ce réalisme du vocabulaire romantique en l'opposant aux périphrases classiques ; il se moque de ce couplet qu'Enone récite à Phèdre, en lui reprochant de ne prendre, depuis trois jours, ni repos ni aliments :

Les ombres par trois fois ont obscurci les cieux
 Depuis que le sommeil n'est entré dans vos yeux,
 Et le jour a trois fois chassé la nuit obscure
 Depuis que votre corps languit sans nourriture.

Ce n'est pas dans les mots seulement qu'il faut chercher le réalisme, mais dans la vérité psychologique, dans l'observation des

caractères ; et on peut dire qu'il y a plus de réalisme dans *Phèdre* de Racine que dans *Lucrèce Borgia* de Victor Hugo. Si, comme le remarque M. Pellissier, les romantiques usèrent beaucoup plus rarement que les classiques de l'épithète morale, cela prouve que leur réalisme voulait surtout être extérieur.

Poursuivant son étude du romantisme, l'auteur nous montre l'idée romantique se continuant chez les naturalistes, qui en furent, sans le savoir, la dernière expression : « Les théoriciens du naturalisme, écrit-il, prétendaient cependant que le romantisme avait seulement « déblayé le terrain », pour ses successeurs. Et, d'autre part, presque tous les critiques modernes le réduisent aux déviations de la subjectivité. Après avoir étudié son esthétique générale et son œuvre, après l'avoir comparé avec l'école qui le précéda et celle qui le remplaça, peut-être sommes-nous en droit de conclure que, s'opposant au classicisme comme réaliste et naturaliste, il implique déjà et renferme tous les éléments du Réalisme et du Naturalisme. » C'est sur ces mots que se ferme le livre de M. Pellissier.

§

Dans ces **Études**, M. Jacques Rivière a réuni les noms des écrivains, des peintres et des musiciens qu'il aime et qui représentent pour lui le mouvement artistique le plus vivant et le plus actuel. Quelques grands noms marquent les sources de ce mouvement : Baudelaire, Ingres, Cézanne, Gauguin, Rameau, Bach, Franck, Wagner, Moussorgsky, Debussy, etc. Il faut louer l'auteur de cet essai d'avoir ainsi mêlé dans son admiration et dans son analyse fervente et subtile, les œuvres de ces divers artistes et d'en avoir su tirer une idée synthétique significative. La littérature, la peinture et la musique se complètent dans l'expression de notre sensibilité contemporaine, et peut-être qu'à aucune autre époque la peinture et la musique ne fraternisèrent aussi intimement avec la poésie : les trois arts sacrés se sont enfin rejoints. Quel poète actuel ne fut touché par la musique débussyste, par la peinture d'un Renoir ? Mais n'est-ce pas Baudelaire qui opéra cette fusion des arts, qui tous, par des moyens divers, veulent pénétrer jusqu'à notre cœur ? La poésie de Baudelaire, écrit M. Rivière, « s'adresse à ceux pour qui rien n'est plus beau que de connaître son cœur, que de le sentir peser en soi ». Je signalerai encore, dans ce volume l'étude sur Claudel et sur Gide. Claudel, écrit M. Rivière, pense avec des images, avec ses sens. « Sa pensée même, comme toute pensée primitive et véritablement profonde, est sensuelle. » C'est ce qui fait le jaillissement spontané de sa langue métaphorique. Je ne puis ici, avec l'auteur, entrer dans la doctrine de Claudel, mais je conseille à ceux qui veulent s'initier à la pensée du poète de lire ces pages d'analyse subtile. Que l'on lise aussi cette

étude sur André Gide, la complexité de ses inquiétudes et de sa mobilité.

§

Voici de M^{me} Burnat-Provins, le poète du *Livre pour toi* et du *Cantique d'été*, œuvres d'une si belle sensualité mystique, un livre nouveau d'une profonde tristesse et d'un beau stoïcisme : **La Fenêtre ouverte sur la Vallée**. Par cette fenêtre, le poète regarde la vie, mais ce sont les images de son souvenir qu'il projette sur la nature vivante : — « Mon ami est parti et c'est comme si la fenêtre était fermée, un rideau de tristesse me cache la vallée, il y a quelque chose de lourd dans la nuit. » Mais quelle clarté, quelle pureté d'atmosphère dans ces pages qui nous apportent le parfum même de la vallée mystérieuse, et de l'amour qui emplit ce cœur : « Je suis seule comme la lune en son palais bleu, seule comme une île au milieu des flots. Mon cœur se fane, il ne faut pas le laisser choir et s'effeuiller dans la chambre... »

§

M. Fernand Divoire nous donne, sous ce titre : **Introduction à l'Etude de la Stratégie littéraire**, un petit chef-d'œuvre de satire et d'ironie. Je conseille à tous les hommes de lettres de lire ce petit manuel de stratégie littéraire. Les arrivés y retrouveront les formules de leur tactique adroite, les arrivistes y puiseront d'excellents conseils. Ils apprendront que la façon la plus simple d'entrer sans fracas dans la vie littéraire est de fonder une Revue. Ne pas se hâter de publier un livre, et ce premier livre le dédier à un maître. Le chapitre des dédicaces est amusant : « Les dédicaces sont l'école de l'humilité et de la flatterie. » Un livre dépourvu d'une dédicace admirative est jeté au panier par le critique. Jamais l'hommage ne sera assez exagéré. Je me souviens d'avoir feuilleté le service de presse d'un auteur fougueux ; il avait inscrit sur tous les livres qu'il adressait, et souvent à des gens bien médiocres : hommage de ma profonde admiration. On peut être certain qu'aucun des petits journalistes qui reçurent ce compliment ne le trouva excessif. Cependant, un écrivain très célèbre comprit la valeur de l'hommage et dit combien il était flatté de cette admiration. M. Divoire indique encore aux jeunes gens que tente la carrière des lettres les méthodes particulières pour arriver, selon son tempérament ; et c'est toute une psycho-physiologie de l'homme de lettres. Il y a la méthode qui consiste à rester enfermé dans une tour, « comme M. S... le styliste du XIV^e arrondissement » ; il y a celle qui consiste à « se cramponner à toutes les manifestations littéraires ». Et nous connaissons tous de ces littérateurs de trente-cinq ans qui n'ont encore écrit qu'une élégie à leur lampe, et font partie d'un groupe littéraire. « On en arrive à

se demander s'il est utile qu'un littérateur fasse de la littérature, et au cas où il en produit, s'il est bon que ce soit avec talent. » M. Divoire écrit encore, sur un ton grave : « Les Arrivés qui sur des cartes de visite prodiguent leur admiration à n'importe quel galapiat sont des malfaiteurs qui ont tué la critique. » On voudrait écrire les noms de ces bénisseurs ; M. Divoire, au cours de son pamphlet, cite des initiales très faciles à compléter. Mais, ajoute-t-il, la critique doit-elle être juste ? « Théoriquement, c'est parfait, la critique juste ; mais dans le point de vue stratégique, cela apparaît vraiment déplorable. » Certes, la critique juste est une faiblesse ; c'est si inutile de se faire des ennemis. Il s'agit d' « arriver ».

§

M. Edmond Pilon excelle à faire revivre dans leur cadre familial les personnages du passé : il s'est fait une spécialité de ce genre, où il sait mettre tout le charme d'une sentimentalité poétique. Suivons-le à Chantilly, dans la maison des Sylvies, à Ermenonville où il retrouve dans le parc et dans la forêt la trace des pas de Rousseau. Un chapitre très vivant sur Laforgue et Christomanos, en Allemagne et en Autriche. « Être sensible et passionné, écrit-il de Christomanos, il aura été... le confident unique d'une belle âme de femme ; il aura, selon le mot de M. Maurice Barrès, « arraché à l'in-pace volontaire » où elle s'était vouée cette ombre hautaine et pudique de reine. » Mais que fût-il arrivé, se demande M. Pilon, si l'auteur des *Moralités* « fût venu rejoindre à Vienne, dans les chemins de la Hofburg, la descendante des Wittelsbachs ? »

JEAN DE GOURMONT.

HISTOIRE

Edmond Lepelletier : *Histoire de la Commune de 1871. I. Le Dix-huit mars ; II, Le Comité Central*, « Mercure de France », 7 fr. 50 chaque vol. — Maxime Vuillaume : *Mes cahiers rouges au temps de la Commune*, Ollendorff, 3 fr. 50. — Gustave Gautherot : *Thiers et Mgr Darboy*. Préface de M. de Marcère, Plon-Nourrit, 3 fr. 50.

Histoire de la Commune de 1871. I. Le Dix-huit mars. II. Le Comité Central, par Edmond Lepelletier. — Il y a bien des ouvrages sur la Commune. Ceux des contemporains, des témoins oculaires, des gens ayant été mêlés aux événements, à quelque titre et dans quelque mesure que ce soit, comptent pour une grande part dans cette bibliographie. Écrits pendant ou peu après la tragique période, ils sont à peu près tous, naturellement, plus ou moins passionnés, partiaux dans un sens ou dans l'autre. Il y a des exceptions, mais tel est leur caractère habituel. Une autre catégorie est celle des témoignages portés, toujours par des acteurs et des spectateurs de la lutte, mais après un temps plus ou moins long. Ici,

généralement, il y a plus de justesse : la perspective a mis à leur place et dans leur valeur les faits. La passion, le sentiment, a cédé, autant qu'il est humainement possible et désirable. Aujourd'hui, à quarante ans de distance, on peut commencer à écrire l'histoire de ces terribles jours. M. Edmond Lepelletier vient d'essayer, pour sa part. Je crois bien que ces quatre gros tomes formeront (quoique avec un certain air de « Mémoires ») une des premières et complètes histoires d'ensemble de la Commune jusqu'ici publiées.

J'ai été tout à fait à l'aise pour lire ces pages. Je sortais à peine de nourrice à l'époque de la Commune : on peut donc m'en parler comme on me parlerait de n'importe quel autre soulèvement de l'histoire universelle ; comme on me parlerait de la Commune romaine d'Arnaud de Brescia au XII^e siècle, par exemple. J'ai l'air de plaisanter en citant Arnaud de Brescia à propos des Communards. Point tant que cela, cependant. Autant que les Hébertistes il est leur véritable ancêtre et modèle. Il voulait revenir à la primitive Eglise, et la Commune de 71 est, elle aussi, un phénomène chrétien. Sous d'autres rapports, plus particuliers, l'analogie est singulière. Ajoutez que le révolutionnaire moyenâgeux réussit, lui, puisque, dix ans durant, il put se maintenir dans Rome, à la barbe du Thiers de l'époque, c'est-à-dire du pape ; et son exemple est d'autant plus instructif. Du reste, je ne tiens pas autrement à ce rapprochement : ce que je voulais surtout indiquer par là, c'est qu'il n'est pas mauvais de considérer l'événement de la Commune sous son angle le plus général, comme un des quelconques chapitres de l'histoire universelle des luttes populaires. C'est se donner le moyen d'y discerner la part d'historique solidarité, d'éternelle humanité, — haines et passions locales mises à part.

M. Lepelletier lui-même a, dans son introduction, développé des vues identiques. Quand on s'apprête à écrire une histoire terrible comme celle de la Commune, il est bon de se dire que, terrible, elle le fut, sans doute, mais non surprenante. Et pour pouvoir se dire cela, il n'est que de considérer cet événement historique sous son aspect le plus général et, comme dirait un logicien un peu pédant, dans sa plus grande « extension. » De la sorte, les pires tragédies de l'Histoire se simplifient et s'accréditent dans le sens humain. Une telle vue était d'autant plus nécessaire ici, disons-nous, que la Commune est un fait plus ou moins mis hors la loi, plus ou moins rejeté au chaos sanglant où il s'acheva, en effet, et où, pour bien du monde, il ne s'entrevoit plus que sous des formes monstrueuses, exceptionnelles, anormales. Ces formes, M. Lepelletier a voulu les dégager, les faire paraître dans leur signification, qui, à son gré, n'est nullement isolée, mais bien permanente, universelle. Pour des gens comme j'en connais, qui sont tout à fait dépris des étiquettes poli-

tiques, blanches, roses ou rouges; qui, dans leur vue réaliste de la société, n'attachent d'importance, hélas ! qu'au jeu des passions, des intérêts, des nécessités, et aux destinées mystérieuses de la vertu et du désintéressement à travers cela, pour de telles gens, un tel point de vue est assez acceptable. Ayant pour objet le général, il peut montrer l'humain. « Nil humanum est... », comme, dit l'autre. On peut se sentir, sinon engagé, du moins intéressé.

C'est là une méthode psychologique. M. Lepelletier l'a invoquée en tête de son œuvre ; et ce qu'il y a d'apologique en apparence dans cette œuvre, où la Commune est grandement prise au sérieux comme moment caractéristique de l'évolution sociale et aussi comme possibilité politique, s'en inspire directement. Le point de vue humain a inspiré cette prise en considération. Il commande aussi l'étude des hommes de la Commune, dont M. Lepelletier parle sans complaisance, mais avec un calme attentif. Il aurait pu peut-être, l'inspiration générale aidant, parler d'eux avec plus de profondeur (en tant qu'individus). Les portraits abondent dans cet ouvrage, dont ils ne sont pas le moindre intérêt. Mais, généralement, ils se réduisent trop à la description d'un *curriculum vitæ* politique. Le renseignement *moral*, celui qui fait comprendre une destinée, tout en ne manquant point, du reste, n'est pas là comme la touche essentielle, l'accent dominant. Aux jours tragiques de la Commune, il y eut un fourmillement de destinées *résolues*; une multitude de caractères achevèrent leur courbe : c'est le point de départ de cette courbe, dans la société et dans les êtres, que je voudrais voir plus aigument. Il est vrai que tout ceci n'est pas d'une utilité absolument pressante pour la démonstration politique cherchée avant tout, ici, — pour l'apaisement du souci encore militant qui a dicté, par exemple, en une partie capitale et ensuite un peu partout dans l'ouvrage, l'appréciation du rôle de Thiers.

Cette appréciation est ce que la devait faire, chez M. Lepelletier, le désir, ou le devoir, de désolidariser le mouvement de 1871 d'avec les crimes et l'horreur qui furent, nous dit-on, une suite, non pas de sa nature propre ni de ses véritables actes, mais des circonstances extérieures, et notamment de la façon dont M. Thiers le prit, ce mouvement, et le poussa. Il est clair qu'une insurrection fomentée sous les yeux mêmes de l'envahisseur et achevée à la lueur des incendies allumés par elle risquait de passer pour criminelle. Ce qu'il y avait surtout d'ulcérant, c'est qu'elle se fût produite en un tel moment, quand les armées de l'Allemagne victorieuse étaient encore là. Quoi qu'il en soit, autant valait ne point parler du tout de la Commune, si de telles impressions devaient accompagner toujours son souvenir. Quelque chose d'intraitable pouvait subsister dans la sensibilité publique, fait pour inutiliser tout ce qu'on pourrait dire de

modéré, de vraiment compréhensif sur cette période. C'est là ce que j'appellerai la position esthétique du sujet au moment où il s'offrait à M. Lepelletier. Il fallait, d'accord avec l'Histoire selon la conviction de M. Lepelletier, changer cette position. De là cette énorme part de responsabilité rejetée à M. Thiers. Ce dernier point établi avec le sérieux de l'investigation historique, il devenait possible de s'entretenir de la Commune. Telle est la façon dont se présente ce livre dans la discussion. Comme il est écrit fort consciencieusement, avec une érudition locale et spéciale de témoin oculaire et de publiciste informé, avec des textes à l'appui, de plus par un contemporain qui, tout en ayant figuré dans le personnel communaliste (1), n'a pas eu de ce fait à supporter de très dures conséquences et par suite ne doit pas être suspect d'idées de représailles, on doit accepter les données du problème qu'il apporte, sinon la façon dont il le résout.

Car on peut se demander si Thiers, — qui paraît bien avoir été intraitable, mais peut-être pour d'autres raisons et d'une autre manière, — provoqua vraiment, autant que le dit M. Lepelletier, l'insurrection du 18 mars. Et ce doute me vient de l'ouvrage lui-même, très minutieux dans la recherche et l'exposition des faits, et où l'on voit de jour en jour ce mouvement naître des circonstances. Il provint de la fièvre du siège ; après la capitulation, les sorties contre les Prussiens n'étant plus possibles, l'immense fermentation parisienne, faute de pouvoir se faire jour *au dehors*, éclata *au dedans* ; de là une désagrégation complète de la société parisienne, la guerre civile. N'est-ce pas Machiavel qui a remarqué que les grands sièges sont ordinairement suivis de séditions ? Et ce mouvement provint aussi de l'instinct patriotique exaspéré, refusant de signer le revers ; et enfin du désir d'assurer la République. Thiers, le surexciter, le dévoyer et l'exploiter, ce mouvement, dans un but répressif, dans une vue autoritaire ? C'est, disons-nous, ce que M. Lepelletier a voulu établir. L'a-t-il vraiment fait ? Nous ne savons trop.

Certes, Thiers fut, en politique, un égoïste, j'ai eu déjà l'occasion de le remarquer ici même, à propos d'ouvrages sur les débuts de la troisième République. Il avait raison de dire que la monarchie n'était pas possible, car il n'y avait alors en France qu'un trône pour trois (légitimistes, orléanistes, bonapartistes) ; mais je crois que la République conservatrice ne lui paraissait, elle, si possible que parce qu'il en était l'homme dominant. Cet égoïsme ambitieux, qui lui faisait éluder les espérances de la Droite, le rendait plus hostile encore aux aspirations de la démocratie avancée. Il s'attribuait certainement un génie politique égal à son immense position du moment, et il pré-

(1) M. Lepelletier fut délégué de la Commune au Conseil d'Etat et à la Cour des Comptes.

tendait tout faire à lui seul. Un tel touche-à-tout devait évidemment s'accommoder mal du mouvement qui aboutit au 18 mars. Mais de là à le provoquer sciemment, ce mouvement, et à le provoquer très ample, afin d'y proportionner la répression et d'écraser une fois pour toutes la république rouge, il y a de la distance. Autre chose est ce qu'on peut montrer dans un système historique combiné à loisir, et autre chose est ce qu'on peut faire en réalité sur le moment quand on est dans la situation où Thiers se trouvait en 71. Aucun document ne prouve la réalité du « plan » de Thiers. Il n'y a guère, en ce sens, que certaines impressions du comte d'Hérisson dans son *Journal d'un Officier d'ordonnance*. M. Lepelletier, sans doute, surprend, dans l'attitude de Thiers, des contradictions, et qu'il juge équivoques. « A Bordeaux, avant le 18 mars, M. Thiers fait l'éloge de Paris et dit qu'il espère éviter la guerre civile. » En août suivant, au contraire, « il avoue qu'il était certain en mars que la guerre civile devait éclater prochainement ». Mais nous ne voyons pas que ceci rende plus légitime cette conclusion un peu tirée par les cheveux : « C'est reconnaître qu'il la préparait dès cette époque. » (Tome I, p. 276.) Il m'est impossible, dans un simple compte-rendu, de dire tout ce qui, dans les raisonnements patients de M. Lepelletier, m'a semblé seulement spécieux : j'ai pris sur son livre plus de notes qu'il n'en faudrait pour rédiger vingt pages de critique ; je ne peux pas toutes les utiliser, ces notes que je garde par devers moi. Je me résume donc. Pour M. Lepelletier, avant le 18 mars, juger inévitable une insurrection sans en faire part à personne, c'était favoriser cette insurrection. M. Lepelletier a tablé sur cet état d'esprit hypothétique de Thiers pour déterminer la responsabilité de celui-ci dans la guerre civile. J'ajoute que l'étude de la journée du 18 mars (on sait qu'en cette journée la tentative avortée d'enlever les canons des fédérés, à Montmartre, déclancha l'insurrection) ne me semble pas apporter d'argument en faveur de la thèse de M. Lepelletier. Selon lui, Thiers, à ce moment-là, ne tenait pas trop à réussir, pour laisser l'insurrection s'étendre et avoir un bon prétexte de se replier sur Versailles avec le dessein, dès alors arrêté, d'en revenir de la façon que l'on sait. Et à l'appui, M. Lepelletier signale l'inertie des troupes de soutien. Inertie très explicable pourtant, selon moi : comme, sur la Butte Montmartre, les soldats venaient de lever la crose en l'air et de fraterniser avec la population, les généraux pouvaient craindre que les autres troupes n'en fissent autant ; aussi ne les engagèrent-ils point et les emmenèrent-ils au plus tôt.

Tout cela, d'ailleurs, ne veut pas dire, je l'ai déjà donné à entendre et j'y reviens, que Thiers ne se soit montré intraitable, alors et depuis. Mais cela venait-il uniquement de lui ? Je crois que cela venait beaucoup de l'Assemblée Nationale, qui exaspéra comme à plaisir

le Paris populaire par maintes mesures, notamment en votant ses lois draconiennes sur les échéances et sur les loyers. Surtout, l'on sait combien elle fut ombrageuse à l'égard de Thiers; les monarchistes en mal de restauration savaient que toute entente avec Paris profiterait à la République: ils rappelèrent à Thiers, sinon en paroles du moins en fait, le pacte de Bordeaux, qui a lourdement pesé sur la situation. Cela ressort, d'ailleurs, du deuxième volume, en grande partie consacré à l'intervention des maires et députés de Paris, après le 18 mars: le tableau des séances de Versailles fait connaître assez les sentiments et l'attitude de l'Assemblée sur cette intervention. Du reste, là comme ailleurs, M. Lepelletier assigne à M. Thiers un rôle prépondérant et très ambigu: pour l'auteur, Thiers mena tout, ici encore, l'intervention des maires lui permettant de gagner le temps voulu pour mettre sur pied les troupes nécessaires à l'écrasement de la Commune.

J'ai indiqué la thèse principale de ces deux premiers volumes. La place me manque aujourd'hui pour m'étendre sur maints autres côtés importants de l'ouvrage très intéressant, très étudié, très documenté de M. Edmond Lepelletier. D'ailleurs, à cet égard, laissons-le lui-même indiquer ce qu'il a fait, dans ces premières parties: « La plupart de ceux qui ont écrit sur cette intéressante époque, dit-il, furent pressés d'arriver au récit des combats autour de Paris, des luttes intestines à l'Hôtel-de-Ville, aux scènes dramatiques de l'entrée des troupes par la brèche du Point-du-Jour, et aussi à l'exécution des otages et à l'affreux massacre de huit jours dans les rues et les prévôtés. Ils ont négligé ou écourté les transactions offertes par le Comité Central, ayant abouti à la convocation des électeurs, d'accord avec les Maires autorisés par M. Thiers et son ministre de l'Intérieur. Les faits précédant l'entrée à l'Hôtel de Ville d'un gouvernement municipal, supposé témérairement devoir être durable et régulier, remplaçant le gouvernement provisoire issu du dix-huit mars, sont peu ou mal connus. » Ceci se rapporte particulièrement au second volume, le premier volume racontant l'insurrection du 18 mars et précisant, avec son caractère tout patriotique, les possibilités qui s'offraient à elle.

Une remarque pour finir, un rapprochement que l'auteur va trouver inattendu, mais dont je ne peux mais, car ce sont là les jeux mêmes de notre Histoire bigarrée: nous voyons M. Lepelletier adopter, dans son récit, vis-à-vis de la Commune, à une distance de temps à peu près pareille, une attitude à peu près identique à celle de... de Thiers (mais, oui!), dans le sien, vis-à-vis de la Révolution. Ici et là, même réhabilitation partielle des actes, même apologie assez résolue des principes. *L'Histoire de la Commune* de M. Lepelletier occupe, par rapport à la Commune d'une part et à la Société actuelle

d'autre part, la même position que l'*Histoire de la Révolution* de Thiers relativement à la Révolution et à la Société des environs de Juillet. Il ne manque plus, pour compléter l'analogie, qu'un 1830 socialiste. Nous n'irons pas jusqu'à souhaiter cette dernière fortune à ce livre. Et d'ailleurs il ne s'en prévaut pas non plus, par avance, bien qu'il puisse sembler un signe des temps.

§

Dans **Mes Cahiers rouges au temps de la Commune**, M. Maxime Vuillaume, qui, à l'époque, rédigea avec Vermesch *le Père Duchêne* et fut très mêlé aux événements, dit ce qu'il a vu de ce temps, et il en a vu une foule de choses, y compris la cour martiale où il faillit laisser sa peau. Félicitons-nous qu'il y ait échappé, nous pouvons ainsi avoir aujourd'hui le vif document qu'est ce Journal. Toute la Commune est là en traits rapides et drus. De nombreuses précisions sur la Semaine Sanglante emplissent ces pages, au hasard des souvenirs : elles fixeront plus d'un point. Et la multitude des visages de ce temps, connus ou peu connus, est là aussi telle qu'il faut renoncer à citer. A côté des détails sur la Semaine Sanglante, il en est d'autres sur la Commune en temps ordinaire, si l'on peut dire, car ce temps a si peu duré ! Je crois bien qu'on se figurait, toutefois, qu'il durerait : il y eut la sécurité des prises de possession. A l'Hôtel-Dieu, Paget-Lucipin, le directeur communal, avait contracté des habitudes de pêcheur à la ligne ; place Vendôme, au ministère de la Justice, le nouveau concierge, carré dans son fauteuil, se félicitait d'avoir enfin une situation sûre ; et l'on sait qu'en haut lieu même, à l'Hôtel de Ville, les Membres de la Commune étudiaient volontiers les questions sociales. Il s'agissait bien de cela ! Mais telle est la mentalité des coups de main qui portent brusquement aux places des gens ayant passé leur vie à ruminer à vide des idées ou des besoins (1). Un autre trait du temps fut l'imitation historique, celle la grande Révolution, bien entendu. Ce fut puéril, avec çà et là des conséquences effroyables, comme le massacre de la rue Haxo (2), hanté du souvenir de Septembre. Mais ce fut surtout puéril, et romanesque. On sent que les malheureux se dont naient l'illusion éperdue de revivre ces temps légendaires et idolâtrés. Ils buvaient comme un poison, et comme un oubli, le rêve historique. Ebloui par Rossel, qui du reste était quelqu'un, Vermesch disait : « Quand il sera ministre de la Guerre, *le Père Duchêne* sera son confident, comme l'ancien (Hébert !) l'était de Bouchotte. » Des

(1) Lors de l'équipée de Malet, sous le premier Empire, La Horie, nanti, vers deux heures du matin, de la Préfecture de police, se mettait incontinent à étudier un plan de réformes.

(2) Accompli sans ordre de la Commune.

renseignements sur des choses plus importantes se rencontrent aussi, et en nombre, dans ces pages (remarquables, disons-le en passant, par une totale absence d'amertume, ce qui fait honneur à un homme ayant traversé semblables de temps de haine). Il faut retenir, à cet égard, le chapitre sur la mort des Otages. Mgr Darboy, l'archevêque de Paris, dit au moment d'être fusillé : « Et cependant j'avais écrit à Versailles. » Quelques jours avant il avait, paraît-il, fait allusion aux haines ultramontaines qui le poursuivaient et dont l'influence avait pu se faire sentir à Versailles. (Notons cependant que le nonce Chigi fut un de ceux qui s'entremirent.) Si ces propos sont authentiques, il faut les retenir, en ce qui concerne le refus de Thiers de se prêter à l'échange des otages.

M. Gustave Gautherot a étudié cette question de l'échange des otages dans son livre sur **Thiers et Mgr Darboy**. M. de Marcère, ancien ami de Thiers, a écrit la préface : c'est dire que le livre ne formule pas de condamnation à l'égard de Thiers ; et, par exemple, M. Gautherot refuse de croire à l'authenticité des paroles prêtées à Mgr Darboy, à la Roquette. Toutefois le livre reste plutôt sévère pour Thiers. L'on cite les paroles d'Emile Ollivier sur « l'inqualifiable dureté de cœur » du dictateur de 71. Quels furent les mobiles de Thiers en se refusant à l'échange des otages ? Estimait-il indispensable de garder en prison Blanqui, jugé capable de donner une tête à la Commune ? Subit-il, de façon ou d'autre (peut-être par le canal de Jules Simon ?), l'influence des malveillances ecclésiastiques poursuivant le trop gallican archevêque ? Ou bien encore, en ces temps de politique atroce, considéra-t-il que Darboy le servirait mieux mort que vivant ; qu'il était utile de laisser la Commune se déshonorer en lui permettant de garder et de fusiller les otages, ce qui légitimerait les pires répressions ? Ou bien, enfin, ce vieillard orgueilleux ne put-il se résoudre à traiter avec des rebelles ? Le livre, tout en montrant bien le refus même (1), laisse ces questions sans réponse (à moins qu'on ne se contente de trouver une explication dans une lettre maladroite écrite par Mgr Darboy, au cours des négociations). M. Gautherot a surtout eu pour but d'expliquer la conduite, demeurée longtemps obscure, du vicaire-général Lagarde, qui, mandataire de Mgr Darboy à Versailles, refusa de rentrer à Paris, après l'échec de la négociation. Désir de mettre sa peau à l'abri ? On sait que ce fut le reproche fait. M. Gustave Gautherot écarte ce reproche, réhabilite Lagarde, et c'est dans sa discussion à cet égard qu'on devra chercher de nouveaux éclaircissements sur l'affaire de l'échange des otages.

EDMOND BARTHÉLEMY.

(1) Formulé dans une lettre *fermée* que le vicaire général Lagarde se refusa à transmettre. Qu'est devenue cette lettre ? Elle contenait apparemment les raisons *telles* quelles du refus.

SCIENCE SOCIALE

M. Maignan : *Economie esthétique*, 3 fr. 50, « L'Art décoratif », 4 rue Le Goff.
 — Francis Delaisi : *La Démocratie et les financiers*, 2 fr. 50, rue Saint-Joseph, 8, la Guerre sociale.— G. Schelle : *Le Bilan du Protectionnisme en France*, 2 fr., Alcan.
 — Arthur Drews, etc. : *Jésus a-t-il existé?* controverse sur le mythe du Christ, traduit par Armand Lipman, 1 fr. 50, Messein. — Memento.

C'est une bien belle promesse que nous fait M. Maignan au frontispice de son **Economie esthétique** : *La question sociale sera résolue par l'Esthétique* ! Et l'on ne peut pas dire *a priori* que ce soit faux, puisque, pour reprendre le mot fameux de Ziegler, « la question sociale est une question morale ». Il est évident que s'il n'y avait ni orgueil, ni envie, ni haine, il n'y aurait pas de luttes de classes, et il est clair également que l'esthétique peut jouer ici un rôle pacificateur et stabilisateur qui, pour n'être pas, à première vue, aussi impératif que celui de la morale et de la religion, peut se trouver en réalité plus décisif en un temps où l'éthique indispose et où la mystique effraie ou irrite. Tarde a écrit là-dessus d'admirables pages, et l'on voit combien les moralistes à vues étroites font fausse route quand ils suspectent, à cause de son caractère voluptueux, le concours que leur offre l'art. Même en supposent le pis, le culte du beau n'en sera pas moins l'allié, involontaire si l'on veut, du culte du bien. Tous deux produisent le même résultat, ils idéalisent et harmonisent. Mais cet hommage rendu à l'esthétique, il ne faut pas s'exagérer son rôle ; d'une part, l'art ne déracinera pas de certaines âmes les passions basses ou violentes, d'autre part il ne développera pas la force productive des richesses. Plus spécialement l'esthétique, telle que la conçoit M. Maignan, aura des dangers particuliers pour l'expansion et la magnanimité. Ce théoricien affirme avec une belle intrépidité que « le moment approche où, grâce aux théories de synthèse esthétique, la production raisonnée du beau l'emportera sur les merveilles de l'inspiration spontanée ». C'est oublier la Vie, tout simplement !... Certes, on a commis et on commet encore bien des extravagances au nom de l'inspiration spontanée, et d'autre part on pourrait tirer de la production raisonnée bien autre chose que le canon de Polyclète et la *Grammaire des arts du dessin* de Charles Blanc, mais, malgré tout, ceci ne tuera pas cela, on peut en être sûr, et heureusement, car ce serait la mort de l'Art. — Quant aux réalisations pratiques de l'auteur, je crains qu'il y ait là beaucoup d'illusions ; ces écoles-manufactures qui seront établies partout et qui construiront, tout d'abord, semble-t-il, des « habitats » pour le compte de l'Etat seul propriétaire, seront-elles des foyers de renaissance ou des conservatoires de poncifs ? Et puis ce mélange d'esthétique et de marxisme est vraiment réfrigérant, et ce n'était pas la peine d'agonir d'injures l'Institut pour finir par proclamer : « Un

gouvernement dont le ministère des Arts est envahi par l'anarchie esthétique ne peut qu'être lui-même le foyer de toutes les anarchies sociales! »

§

La querelle du libre échange et de la protection est un de ces duels qui, comme celui d'Ormuz et d'Ahriman, se poursuivra jusqu'à la consommation des siècles. Depuis une trentaine d'années, nous vivons, il est vrai, sous le régime de la protection, mais rien ne dit que cela ne changera pas, et, confiants dans leur bon droit, les libre-échangistes, tel M. G. Schelle dans **Le Bilan du Protectionnisme en France**, se flattent que le jour de la revanche est proche. Ce qui rend sympathique la cause du libre échange, c'est qu'elle est à la fois logique, sensée, loyale et favorable à tout le monde. Oui, mais voilà, toutes les sociétés ont toujours vécu d'illogisme, d'erreur, de roublardise et de demi-parasitisme, et c'est ce qui fait se demander au philosophe s'il n'y a pas, comme dirait Shakespeare, une âme de bonté au fond de toutes ces mauvaises choses. Que le protectionnisme soit l'art de faire enrichir quelques producteurs et surtout quelques intermédiaires par l'ensemble des consommateurs, cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Chaque année, de 1900 à 1909, nous avons payé notre blé 334 millions en moyenne de plus qu'il ne nous aurait coûté sans les droits d'entrée; étendez ceci au bétail et à toutes les marchandises frappées, vous en déduirez que le protectionnisme nous coûte plus d'un milliard et demi par an et équivaut tous les trois ans à un traité de Francfort! Il est vrai que ces cinq milliards-là restent chaque fois dans le pays; mais pour le consommateur le dommage n'en est pas moins certain. Ajoutez que le protectionnisme, en protégeant artificiellement la production, l'étirole: le producteur sûr de son gain ne fait rien pour améliorer ses méthodes, s'ouvrir des débouchés, surpasser ses concurrents; ainsi la protection s'oppose à tout progrès, pousse au parasitisme, à la mendicité, à l'hypocrisie, à l'antagonisme social et au politicianisme, qui à son tour vit d'elle: tout ceci est sans doute un peu gros et voudrait être nuancé et justifié, mais on trouvera sinon les nuances, du moins les justifications dans le livre de M. Schelle. J'y renvoie donc le lecteur qui en sortira, je crois, rallié à la doctrine libérale (la liberté n'a-t-elle pas toujours raison?) et convaincu que le passage même brusque de la protection au libre échange n'aurait aucun grave inconvénient et présenterait d'immenses avantages.

§

La question d'argent, importante sous tous les régimes, est peut-être plus impérieuse en démocratie que partout ailleurs. Aussi comprenons que M. Francis Delaisi ait écrit une étude sur **la Démocratie**

et les financiers ; il l'a fait avec la verve batailleuse qu'on peut attendre d'un rédacteur de *la Guerre sociale*, mais non sans bon sens ni documentation. Toute la partie démolisseuse est saccagée avec humour ; malheureusement la partie reconstructive n'est même pas esquissée, et c'est la seule qui importe. Voici, à mon humble avis, ce qu'on pourrait dire : Il n'est pas mauvais que les membres du Parlement soient de grands industriels, de grands commerçants, de grands capitalistes, au contraire ! Le fait d'avoir fait fortune, ou tout au moins de ne pas avoir dilapidé celle que vos pères vous ont transmise, est une bonne note pour s'occuper de la fortune publique ; et la tentative qu'une Chambre fit jadis de nommer rapporteur général du budget un député pourvu d'un conseil judiciaire n'est pas à retenir, puisque ce député s'appelait Wilson. Ce qui est fâcheux, c'est le député qui, seulement parce qu'il est député, entre dans un tas de conseils d'administration ; quand c'est dans celui d'une Compagnie à laquelle il peut rendre des services en tant que rapporteur de tel ou tel budget, la chose devient déplorable. Pour remédier à cela, je ne vois d'autre moyen efficace que l'institution d'un Comité de censeurs analogue au Conseil de l'ordre des avocats : six ou douze censeurs inamovibles, nommés par le Président de la République, touchant le traitement des conseillers à la Cour de cassation, ne jugeant que sur pièces écrites, et prononçant comme peine deux mesures : l'avertissement ou la suspension (temporaire ou définitive), le mandat du député suspendu étant exercé par le président de son groupe. Avec ce comité de Damoclès, nos bons quinze-mille deviendraient souples comme des gants et propres comme des sous neufs.

§

Du moment où notre civilisation est chrétienne et n'existe que parce qu'elle est chrétienne, la science sociale a le droit de se préoccuper de la question : **Jésus a-t-il vécu ?** Une douzaine environ de pasteurs et de docteurs l'ont agitée à Berlin, les 31 janvier et 1^{er} février 1910, sous les auspices de *l'Union moniste allemande* et c'est la traduction de leurs dires que nous donne M. Armand Lipman. Pour la plupart de ces théologiens, Jésus de Nazareth n'a pas existé ; c'est le fantôme d'une divinité antérieure, d'un dieu Jésus sauveur et conquérant qui serait lui-même le doublet de l'hébreu Josué et du grec Jason (l'agneau pascal rappellerait la Toison d'or), tous deux transpositions du soleil qui entre au printemps, époque de la Pâque, dans le signe du Bélier. L'apôtre Paul aurait prêché ce dieu fuligineux, et ce serait bien après lui que les quatre romans nommés Évangiles auraient inventé un personnage humain auquel ce culte se serait adressé. J'avoue humblement que, tout au rebours de M. Arthur Drewé, principal auteur de ce chaos d'hypothèses, je

considère les Évangiles comme des documents historiques de la réalité la plus sérieuse. Non seulement on n'a surpris aucun de ces récits en flagrant ou obscur délit d'erreur, mais encore ce n'est que par eux que nous connaissons certains détails dont l'historicité n'est pas contestable, les noms des tétrarques, par exemple, ou l'hostilité des juifs de Sion et des juifs de Sichem. D'ailleurs, en quoi l'existence de Jésus est-elle surprenante? Est-ce que tous les Olympiens n'ont pas existé, eux aussi, d'une vie historique de roi des montagnes pour Zeus et de pâtre musicien pour Apollon? Et non seulement eux, mais tous nos dieux aryens, quelques-uns étant de date bien récente, Odin, par exemple, qui fut contemporain de Pompée. Jésus a d'ailleurs sur eux l'avantage d'une réalité historique autrement précise. C'est parce que les Grecs n'avaient sur Zeus et sur Apollon que des poèmes d'imagination qu'ils perdirent leur foi en eux; avec quatre petits «livrets» comme ceux de nos Évangélistes, nous les adorerions peut-être aujourd'hui! Tout fait donc supposer qu'à cause de ces mêmes livrets nous adorerons longtemps encore Jésus.

MEMENTO. — Emile Waxweiler : *Archives sociologiques, bulletin de l'Institut de sociologie Solvay*, Bruxelles (Paris, Rivière, dépositaire). L'Institut Solvay publie mensuellement un recueil de ses travaux sociologiques poursuivis à un point de vue déterminé, suivi d'une chronique du mouvement scientifique social, et d'une chronique des groupes d'études de l'Institut Solvay (abonnement 20 fr.). Le numéro de mars contient divers travaux intéressants. A. Brachet : *Les Causes de la détermination du sexe*. Kreglinger : *Du Rôle des religions comme facteurs d'individualisation collective*. E. Waxweiler : *Sur le caractère prématuré des inductions statistiques dans l'interprétation des faits sociaux*. — Léon Gérin : *Aperçu d'un enseignement de la science sociale son objet*, Firmin Didot. L'auteur précise que l'objet de la science sociale ne peut être que les groupements humains, et cette opinion est bien préférable à celle des sociologues qui voudraient extraire de tout phénomène historique ou économique un soi-disant élément social pur qui n'est le plus souvent que simple imagination. — Gino Aries : *La Sintesi economica*, Turin, Bocca, 1911. C'est une analyse très élogieuse des œuvres d'Achille Loria, dont il faut louer, en effet, l'effort d'expliquer l'histoire humaine par l'économie sociale; mais dans ce genre-là les travaux de Brooks Adam, d'Henri de Tourville et de Demolins ont bien leur prix. — Gaston Cahen : *Le Livre de comptes de la caravane russe à Pékin 1727-1728*, Paris, Alcan, document précieux pour les spécialistes qui étudieront l'histoire économique; au XVIII^e siècle, c'est la Chine qui est le pays manufacturier; la Russie n'exporte que des fourrures, des peaux de phoque, etc. — Françoise Harmel : *Une grave question de l'Éducation des jeunes filles : la Chasteté*, Perrin, 2 fr. 50. L'autrice ne pousse pas le paradoxe jusqu'à dire que la chasteté a fait son temps, mais elle demande que ce soit une chasteté éclairée ce qui est la sagesse même. La petite oie blanche n'est plus de

mise. — Joseph Vaujany : *L'École primaire en France, les lois fondamentales, l'école nouvelle, l'évolution de l'école*, Perrin, 3 fr. 50. L'auteur conclut en ces termes : « Partout, sauf en France, les catholiques ont l'école qui leur est nécessaire en conscience et en droit ». Comme avec un peu de bonne volonté des deux côtés toutes ces discussions sur l'instruction publique s'adoucirait ! — Anonyme : *Le Christ régnant*, lettres à la Croix, Jouve, 3 fr. 50. Mais ce n'est pas de ce côté que viendra la bonne volonté, si j'en juge par l'apologie de l'intolérance qui s'étale pages 175 et suivantes. — Georges Goyau : *Autour du catholicisme social*, 5^e série, Perrin, 3 fr. 50. Ici le ton général est autrement sympathique (aussi l'auteur est-il, je crois, suspect aux zélotes). Le chapitre de début : « le Procès de la morale catholique », est tout à fait remarquable, et aussi certains de la fin : « l'évangélisation de Paris, depuis la séparation » et « le devoir des laïques pour le recrutement du clergé ». Mais si l'Église veut que les pères de famille ne fassent pas la grimace quand un de leurs garçons parle d'entrer au séminaire, qu'elle rétablisse le mariage des prêtres !...

HENRI MAZEL.

ARCHÉOLOGIE, VOYAGES

L'Art monumental au Salon. — Memento.

Incidemment, et bien qu'il me soit surtout agréable de parler à propos du Salon des divers relevés d'architecture, aquarelles ou croquis se rapportant à l'art monumental historique, je voudrais pouvoir signaler les tentatives de ceux qui s'efforcent de donner à l'art de notre temps une note caractéristique, — jusqu'ici absente. — Je dois dire que, cette année encore, les exposants ne manifestent aucune intention de ce genre. Ils cherchent sans doute à inventer ; s'efforcent, échafaudent des bâtisses diverses, et lorsqu'ils veulent « faire grand » tombent dans l'incongruité et la cocasserie. — Mais c'est l'esprit de notre époque : vouloir toujours, non faire mieux, mais plus extraordinaire que ceux du passé ; étonner, surprendre, — ô tour Eiffel ? — et entasser au lieu de construire. L'art de notre temps est dépourvu de goût comme de direction ; il élève des maisons en ciment armé, des églises qui ressemblent à des gares de chemins de fer ou l'assemblage de hangars qu'on a baptisé le Grand Palais ; il se donne beaucoup de mal en somme pour n'arriver qu'à un résultat négatif, et facilement on pourrait répéter une fois de plus qu'un art décidément ne s'invente pas, ne surgit pas d'un matin à l'autre quand on le demande. Il se continue, procède par modifications successives et qui à la longue établissent ce qu'on nomme un style. Je signalais le mois passé le très bel ouvrage de M. de Lasteyrie sur *l'Architecture Romane* ; on y peut voir par quels tâtonnements, à la suite de quels persévérants efforts l'art monumental est arrivé aux chefs-d'œuvre de l'époque dite gothique. Mais jusqu'ici je ne vois rien d'analogue se produire dans l'art moderne.

C'est donc par acquit de conscience ou comme des curiosités que je signalerai des projets déconcertants, — ou honorifiques — comme le *Monument à la gloire de l'Indépendance d'un grand peuple*, de M. Maurice Durand, ou, de M. Le Monnier, *Une exposition permanente à la gloire de la République* ; les *Nouvelles scènes du théâtre national de la Comédie Française*, de M. G. Castel ; *Un Champ d'aviation* — qu'il fallait bien attendre ! — de M. Dumail ; puis des casinos, théâtres, palmariums, monuments funéraires ; une *église à la gloire des Marins*, de M. Emry — il y a beaucoup de gloire dans ce Salon ! — *l'église du Rosaire à Paris*, de M. Pierre Sardou ; *l'église de Coulommiers*, de M. Brunet ; un *projet d'exposition pour la ville de Barcelone*, de Gaillardin ; *l'École des Beaux-Arts en sucre candi* de M. Roux Spitz, ou les cabanes à lapins de la « Société coopérative d'habitations à bon marché *Chacun chez soi* », de M. G. Vaudoyer.

A ces tentatives bien inutiles, — au point de vue artistique du moins — il semblerait naturel de préférer l'essai d'adaptation de notre architecture historique que tenta M. R. Fournez. Malheureusement son envoi concerne « un *château exécuté pour M. Emilio de Anchorena à Tandil*, province de Buenos-Ayres » ; c'est-à-dire qu'il n'a pas interprété l'architecture du pays, — qui très vraisemblablement d'ailleurs n'a jamais existé — mais transporté au delà de l'Atlantique des formes qui n'appartiennent qu'à l'Europe. — Mais on pourrait signaler équitablement parmi, les plus louables tentatives, le projet de *hall exécuté pour le prince Z...*, à Chester, — d'un bien autre intérêt que les constructions *modern-style* que continuent à perpétrer la plupart des architectes.

§

Nous arrivons cependant aux relevés d'églises du Moyen-Age, — généralement établis en toute conscience, sinon avec bonheur. C'est le joli *portail de Beaulieu* (Corrèze) par M. Haffner ; *l'église d'Auvers*, près Pontoise, XII^e et XIII^e siècles ; additions du XVI^e et remaniements modernes, de M. Jean Viraut ; *l'église de Saint-Thyrse à Châteauponsac* (Haute-Vienne), avec quelques jolis détails, par M. Marcel Pontaraud ; des études sur *l'architecture religieuse du Soissonnais* par M. Louis Charles, mais où la curieuse église d'Urcel avec son porche à arcades, se trouve peu avantagée ; une étude décorative sur *Saint-Gilles du Gard*, E. P. Harant, etc... Mais on doit spécialement mentionner le travail de M. L. O. Gautier sur la *chapelle de Loquirec* (Finistère) avec de curieux détails de l'abside, du clocher, le rétable du maître-autel et la Vierge ouvrante, et, de M. Chaussepied, des travaux intéressants qui concernent la *chapelle de Saint-Jean Balanant en Plouvien* (Finistère, XV^e siècle), à

côté d'un projet de chapelle ouverte pour les « Pardons » de *Notre-Dame du Folgoat*, où l'auteur a excellemment appliqué les éléments architecturaux du pays. — Parmi les études de détail ce sont surtout les très belles portes de *l'église Saint-Maclou*, un des joyaux de Rouen; une porte de *Saint-Wulfran d'Abbeville* et la porte de *Saint-Etienne*, à Burgos, par M. Anselmi; encore une porte de *Saint-Maclou*, mais à Pontoise, par M. A.-L. Nicolas; les *Orgues de Moret*, avec de bizarres sculptures figurant des personnages agenouillés qui tiennent des armoiries, par M. A.-L. Bray; trois grandes aquarelles de *Saint-Trophime d'Arles*, par M. H. Castan; le grand clocher de *Senlis*, par M. Lucien Prieur; la façade de *Saint-Antoine*, la plus jolie église de *Compiègne*, avec un encadrement de même style par M. Balmary; des études sur *Reims*: porte romane et cloître de la cathédrale, cloître et chapiteaux de *Saint-Remi*, par M. Rauber; la chapelle funéraire de *Guillaume de Seigne à Bléré* (Indre-et-Loire), qui offre de jolis détails de piliers, de voûtes, de niches dans l'abside, par M. Texereau; le tombeau de *Guillaume du Bellay*, ou du moins ce qui en subsiste dans la cathédrale du Mans, crayon noir de M. L.-O. Gautier, et le célèbre mausolée de *Philibert le Beau* dans *l'église de Brou*, relevé au trait ombré de MM. R. Castro et R. Radeslavoff.

L'architecture civile est représentée par les relevés de M. Paul Tournon, sur le *château d'Anet*; un essai de restauration de *l'hôtel des Pénitentes*, ancien logis de la *Voulte*, à Angers, travail intéressant de M. J. Girardin; les jolies aquarelles du *château de Martainville* (Seine-Inférieure), par M. J. Barreau; des détails de *l'hôtel de Vogué* à Dijon, par M. Rabussier; une pompeuse cheminée de *Versailles*, par M. H. Thiry, et, comme décoration encore, on peut citer les pavés de terre émaillée de M. R. Danis; les relevés de fresques du *château de Fenis au val d'Aoste*, exposés comme de coutume par M. Ch. Chauvet, et, de Yperman, une peinture murale, très abîmée malheureusement, de *l'église d'Anvers-le-Hamon* (Sarthe). A cette série, on peut joindre encore les jolies fontaines du *Var* de M. Roustan: Besse, Cotignac, Trans, etc...

Hors de France je ne vois guère à signaler que les aquarelles très intéressantes de M. Paul Tournon, rue *Saint-Apollinaire in nuove à Ravenne*; les fragments d'architecture allemande de M. Esbaecher; l'église byzantine *Zeirek Djami de Constantinople*, par M. Ad. Thiers, assez vilain monument surmonté de coupoles basses; et le tombeau de *Innocent VIII* à Saint-Pierre de Rome, aquarelle puissante de M. Henri Prost.

§

Maintenant, c'est la série toujours nombreuse des dessins, aqua-

relles, croquis de voyages ou de vacances, et, comme d'habitude, un certain nombre de planches concernent le vieux Paris, dont les coins les plus caractéristiques vont disparaître sous la pioche des Bédiens qui prêchent à tous les carrefours l'assainissement et l'hygiène, les espaces vides et la circulation des autos. On remarquera des aquarelles de M. Leclerc ; de M. Pierson (*Saint-Gervais, rue de Venise, Saint-Séverin, l'abside de Saint-Merri*) ; le *chevet de Saint-Gervais*, crayon noir et couleurs, par M. Toulouse ; les démolitions de Paris (*rue Saint-Vincent, rue Jean-de-Beauvais*), par M. Schneider, etc. — A *Abbeville* nous trouvons encore de vieilles maisons que reproduit une aquarelle de M. Bonnefoy ; la *maison de François I^{er}*, croquis à la plume de M. Bouchaud ; à *Amiens*, la *maison du Blanc-Pignon*, de M. Labouré ; à *Beauvais*, le joli *porche de la rue de l'abbé Gellée*, — qui passe ici pour un coin du Palais Episcopal, — par M. Mizard ; à *Laon*, la *porte d'Ardon*, crayon noir de M. Laroche, qui envoie de même un coin de la *Cité de Carcassonne* ; à *Reims*, ce sont des *Vieilles maisons* de M. Roth, qui a réuni dans le même cadre le *Toit d'Or à Inspruck* et des *coins de Nuremberg* ; à *Meulan* (Seine-et-Oise), c'est un portail de la vieille *église désaffectée de Saint-Michel*, aquarelle de M. L.-H. Gut ; en Normandie, les vieilles *rues de Rouen*, de M. J.-A. Etienne ; une *Cour de la rue Martainville*, par M. H. L'Homme ; près de Dieppe, le manoir du vieil armateur *Ango*, — porte d'entrée et cour, — deux bonnes aquarelles de M. E. Freynet ; au *château d'Alençon*, la *Tour Couronnée*, aquarelle de S. Broux. Sur la Bretagne nous avons des envois de M. Laurentin ; de M. R. Lafargue, les *églises* si tristes du *Faouet, Locronan, Penmarch* ; les *environs de Guingamp* de M. Laathe, les *vieilles maisons de Quimperlé, d'Auray*, de M^{lle} A. Montfort ; la *chapelle de Perros-Hamon, près Paimpol*, par M. A.-L. Henry ; l'*église du Favouët* et la *rue du Pont à Pontivy*, par M. J. Forges.

A *Chartres*, M. Ch. E. Minel a remarqué de vieilles maisons ; M. Miroux, la *Tourelle d'escalier* dite de la *Reine Berthe* ; à *Blois*, M. Emile Bois s'attarde devant le pont, qui traverse la Loire, et la perspective de *Saint-Laumer* ; de *Châteauroux*, M. A. Besnard nous montre la *porte de Déols* ; *Nevers* est représenté par des dessins de M. Mohler (*rue de la Fontaine* ; les *vieux remparts*), une jolie aquarelle de M. Turin sur la *porte du Croux*. Il faudrait citer encore les dessins amusants de M. Ch. Rabussier sur *Beaune, Tours, etc.* ; deux dessins teints sur le *Vieux-Château Gontier*, de M^{lle} Dupré ; les *croquis d'architecture en Touraine* de M. C. Rivet ; la *maison du Doyenné à Moulins*, avec une très belle tour d'escalier de la Renaissance, par M. P.-R. Mairet ; les aquarelles de M. Haffner sur les *rues de Beaulieu* (Corrèze) ; la *porte Guillier*

à Semur, par M. Marchand ; quatre paysages de M^{lle} G. Pénigaud (*Eglise de Lain* (Yonne), *Cluny*, etc.) ; les *Vieilles maisons de Salins* et la très belle cour de *Notre-Dame à Dijon*, par M. C. Drouot. — Des régions méridionales ce sont encore des aquarelles et dessins sur *Thonon* (*Haute-Savoie*), — *place de l'Hôtel-de-Ville*, *rue des Arts*, etc. — par M. Mayeux ; sur *Nîmes*, par M. Ponsin ; l'entrée du *cirque d'Orange*, par M. Duval, qui donne également l'*avant-porte de Carcassonne* ; une *maison fortifiée de Périgueux*, par M. G. Belnet ; les *fontes baptismaux de Boussens* (Haute-Garonne), très belle planche de M. Mizard ; l'*entrée du cloître à Saint-Bertrand de Comminges*, par M. P. Harant, et six croquis de voyage sur *Westminster*, *Amboise*, *Saint-Jean-Pied-de-Port*, *Bayonne*, etc... par M. A. Guéritte.

Hors de France, quelques aquarelles et dessins concernent seulement l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, etc. Ce sont des envois de M. Ch. Zipper sur le *Mont-Sainte-Odile* en Alsace ; la *porte des Souabes* à Fribourg, d'une architecture cocasse, par M. Balleyguier-Wherris ; un *intérieur d'église à Toscanella* (Toscane), par M. H. Kraff ; le *pont et « calle del Paradisio »*, à Venise, par M. J. Fugairon ; deux planches très colorées sur la *Mortorana*, à Palerme, par M. Pierre Duménil ; des aquarelles sur *Venise* et *Florence* (*statue du Colleone*, *escalier du Bargello*, etc...) pour M. Martineau et les villes et monuments d'Égypte, de M. Maurice Pillet (*le Caire*, *Aboukir*, les *Pyramides*, *mastaba de Mer-Rouka*, *mosquée d'El-Hakem*, etc...)

§

Il reste la série des dessins, cartons, eaux-fortes, gravures, etc... exposés hors de la section d'architecture, le long de la galerie bordant en hauteur la grande nef du Palais, et dans deux salles voisines de la travée centrale ; il serait injuste de n'y pas signaler nombre d'œuvres intéressantes et qui d'ailleurs se trouvent ressortir de cette rubrique, — nous excusant, au reste, de ne pouvoir en donner qu'une énumération. Ce sont les aquarelles de M. G. Guillaumot sur le *Vieux Paris* (*cour de Rohan*, *Saint-Etienne-du-Mont*, la *rue de l'Hôtel-de-Ville*) ; la *cour du musée de Cluny*, eau-forte de M. Ch. Pinet ; une eau-forte en couleurs de M. René Lorrain sur *Saint-Nicolas-du-Chardonnet* ; la *rue des Prêtres-Saint-Séverin*, par M. Pierre Boissart. Plus loin sont des aquarelles sur les *marchés de Dieppe*, *Falaise*, *Senlis*, par M. Pierre Vinit ; l'*Eglise de Dives*, crayon rehaussé de J. Frois ; la *vieille maison de la rue Saint-Romain à Rouen*, lithographie de M. G. Broquelet ; la *Cour du Halage*, eau-forte de M. Dallemagne ; le grand tryptique de M. L. Gautier sur la *cathédrale de Rouen*, la *Sainte Chapelle* et la *tour Saint-*

Jacques; deux eaux-fortes de M. Grouiller sur *Caudebec-en-Caux*; des aquarelles bretonnes très heureuses de M. M. Baudouin; le *porche nord de Chartres*, de M. G. Dupin; la *cathédrale de Chartres*, encore, et la *Tour de l'Horloge à Tours*, un des derniers restes de la grande abbaye de Saint-Martin, de M. H. Fitton; des eaux-fortes de M. Le Randolph sur *Moret*, *l'église de Nemours*, *Chartres*, *l'église d'Ecuelles*, etc.; les *ruines de la chapelle Saint-Jacques, d'Orléans*, transportées dans le square de l'Hôtel de Ville par M. A. Bénard; le *vieux pont de Limoges*, de M. Trowbridge; une très belle eau-forte de M. Boissart sur la *porte de l'hospice, Comtessee*, à Lille; la *place du château à Roanne*, curieux dessins rehaussé, de M. P. Reynaud; un coin du *château d'Angers*, eau-forte de M. Huault Dupuy; la *porte des Cordeliers à Loches*, par M. Hérisson et l'envoi de M^{lle} J. Simonnet: *Brantôme*; *ruines de l'Île de Ré*, etc. — J'ajouterai une jolie aquarelle de M. L. Chavignaud sur le *Lac d'amour à Bruges*; la *grande place de Malines*, avec la tour de Saint-Rambaut, eau-forte de M. H. Hillier; des *Coins de Venise*, aquarelles pleines de lumière de M. Matteo Brondy; de eaux-fortes sur *Fribourg*, par M. P. Boiroux, et, pour finir, une très belle aquarelle de M. G. de Launay, intitulée: *l'Ancien Cloître* malheureusement sans autre désignation.

MEMENTO. — Le dernier fascicule du *Vieux Montmartre* (janv.-juin 1911), paru seulement ces temps derniers, donne des indications intéressantes sur la *Mitre du Nord de l'Observatoire*; des notes sur la *Numismatique Montmartroise*; la *Huttes aux gardes*, par Gaston Capon, — et reproduit une note curieuse de Philibert Audebrand: *Comment la rue Lepic faillit s'appeler la rue David-d'Angers*. — On peut recommander dans les *Publications pour faciliter les études d'art en France* (*Bibliothèque d'art et d'archéologie*) le consciencieux *Dictionnaire des artistes et ouvriers d'art de la France*, qui a publié un premier volume sur la *Franche-Comté*, par M. l'Abbé Paul Brune. — Dans le *Tour du Monde*: *La chasse dans la Pampa de l'Argentine*, par M. Geoffroy Daireaux; *Un mois en Mandchourie avec les Hounghouses*, par M. Francis Mury; *Sur les confins de la Tripolitaine* par M. Léon Pervinquière; — des articles sur le *Vendredi Saint à Séville*, par M. François Mizande; le *Nouveau Campanile de Saint-Marc de Venise*; un *sanctuaire Cananéen vieux de 4000 ans*; Gézer ou Jazer, entre Jaffa et Jérusalem; *Dernières nouvelles des fouilles d'Alésia*, etc...

CHARLES MERKI.

QUESTIONS JURIDIQUES

La Magistrature dans une démocratie, F. Labori. Discours prononcé à l'ouverture de la conférence du stage, Paris, Alcan-Lévy (imprimé aux frais de l'ordre).

L'ordre des avocats a fidèlement conservé l'antique coutume d'une

réunion solennelle au début de chaque année judiciaire. L'ouverture de la conférence du stage en est l'occasion. Le Bâtonnier, après avoir célébré la noblesse de la profession, rappelé les règles nécessaires au maintien de sa grandeur et de son prestige, évoque le souvenir des morts de l'année précédente, puis viennent les discours des deux premiers secrétaires ; l'un est consacré à l'éloge d'un ancien, l'autre à une étude juridique favorable aux développements littéraires ou historiques.

Autrefois, la magistrature observait la même coutume. La Cour de Cassation, la Cour d'Appel, le Tribunal s'assemblaient séparément dans leur Première Chambre. Un magistrat choisi parmi les plus diserts entretenait ses collègues de la haute mission et des grands devoirs de la magistrature, puis saluait la mémoire de ceux que la mort avait frappés depuis la dernière assemblée. C'était, avant de recommencer à juger, un moment de recueillement, l'évocation en commun de la gravité de la tâche à remplir, un pieux souvenir aux disparus ; c'était, en un mot, après la dispersion des vacances, la rentrée dans la grande famille judiciaire.

Personne ne se plaignait de ces assemblées ; mais, il y a quelques années, un ministre de la Justice les jugea inutiles. Il était pour le pratique. Tout ce qui n'a pas un résultat utilitaire immédiat lui paraît vain.

A quoi servaient ces palabres ? La République était-elle plus forte parce qu'un Avocat Général avait consacré ses vacances à polir une harangue élégante ? L'éloge a-t-il jamais ressuscité les morts ? — Non ; alors plus de ces cérémonies qui, par leur protocole suranné, rappelaient les régimes déchus. Il faut démocratiser, démocratiser partout, démocratiser sans cesse. Il est regrettable que les juges ne siègent pas en veston ; en attendant la suppression de la robe, il convient de réduire peu à peu le cérémonial judiciaire. Que tout se passe à la bonne franquette. Les cantonniers ont-ils des assemblées solennelles ? Pourquoi les magistrats en auraient-ils ? De telles inégalités sont insupportables dans une démocratie consciente et organisée. L'heure de la rentrée des Tribunaux a sonné : vite que les juges montent sur leurs sièges et débitent des jugements, comme les postiers débitent des timbres derrière leurs guichets. Les discours ? Il faut les réserver aux parlementaires. La tradition et les devoirs ? Ils se résument dans une formule très simple : s'efforcer d'être agréable au Gouvernement. Il est temps que la magistrature prenne conscience des réalités et devienne pratique.

Ainsi pensa l'occasionnel Garde des Sceaux, et, d'un trait de plume, il supprima les assemblées solennelles de la magistrature. Je suis sans admiration pour ce geste, et, loin de m'enchanter, une magis-

trature qui n'aurait d'autre règle que l'esprit pratique me donnerait les plus vives inquiétudes.

La tradition a conservé chez les juges français une conscience dont la plus belle forme est le désintéressement et qui se perpétue précisément parce que ces juges se placent au-dessus des réalités et ont le légitime orgueil de les dominer.

S'il est téméraire de déclarer que l'Europe nous envie notre administration, on peut affirmer que notre magistrature est la première du monde par son savoir et ses vertus. La moins bien rétribuée, elle est la plus probe. Et cependant, pour un juge qui voudrait trafiquer de son pouvoir, que de tentations ! Il n'est pas de métier où soient plus fréquentes les occasions d'être malhonnête avec profit.

Le magistrat français, souvent peu fortuné, pauvre même parfois, tranche des différends qui roulent sur des millions, écoute des avocats qui, en une audience, gagnent ce qu'il reçoit, lui, pour une année de travail, et sa conscience reste inébranlable ; il n'est pas d'exemple qu'un magistrat français ait vendu son jugement.

Certes, cette intégrité a sa source dans les qualités individuelles ; mais si elle est si robuste, si on la trouve toujours la même à tous les degrés de la hiérarchie judiciaire, cela provient de ce qu'il y a un esprit de la magistrature, comme il en existe dans tous les corps anciennement organisés, esprit dont l'influence mystérieuse entretient les vertus sans lesquelles le corps se désagrègerait rapidement. Un exemple : les avocats se communiquent sans reçu les pièces de leurs dossiers, quelle qu'en soit l'importance. Fréquemment l'issue d'un procès dépend d'un document qui a la valeur d'une fortune. Or, le cas ne s'est jamais présenté d'un avocat détruisant une pièce reçue en communication. Cependant, cette destruction ne comporterait aucun risque puisqu'il n'existe aucune preuve de la remise du document.

Des avocats eurent des défaillances, commirent des fautes (il n'est point de profession, si sélectionné qu'en soit le recrutement, qui ne connaisse ces tristesses), pourquoi ne commirent-ils jamais celle-là, si facile, et dont un plaideur sans scrupules n'eût pas marchandé la rétribution ?

Ils étaient protégés contre cette forfaiture par l'esprit traditionnel du barreau français, comme nos magistrats sont protégés contre la prévarication par l'esprit traditionnel de la magistrature française.

Il est des choses qui ne meurent pas. Lorsqu'un honnête homme descend au tombeau, les vertus dont il honora sa vie ne disparaissent pas avec lui. Par une loi mystérieuse, mais certaine, elles se prolongent dans sa postérité et dans sa profession si cette profession était organisée comme une autre famille ; elles continuent à vivre, invisibles, mais constamment présentes, dissipant les tentations, montrant le devoir simple et impérieux. Ainsi, des morts,

survit le meilleur : la perfection morale où ils atteignirent, et le trésor de ces survivances s'accroît sans cesse, versant inépuisablement les inspirations à tous ceux qui marchent dans le sillage des disparus.

Néanmoins, pour que cette conscience collective persiste et se développe, il est prudent de l'entretenir. Or, à cet égard, les assemblées corporatives sont précieuses ; elles sont l'équivalent de ces réunions où se retrouvent régulièrement les membres d'une même famille et qui sont nécessaires, non seulement pour conserver la cohésion entre les membres de la famille, mais aussi et surtout pour en maintenir l'esprit et prolonger à travers le temps son unité puissante.

C'est pourquoi la suppression des assemblées judiciaires, parfaitement inutile et que personne ne réclamait, fut une faute.

Comme s'il avait voulu réveiller la voix qui jadis, dans le prétoire, au début de chaque année judiciaire, évoquait la figure du juge idéal, le bâtonnier des avocats, M. Labori, avec autant d'éloquence que d'élévation de pensée, a exprimé son opinion sur ce que devait être **la magistrature dans une démocratie**. Nul n'était mieux qualifié. Lutteur vaillant autant que désintéressé, il a livré, à la barre, des combats sans précédents ; il a poussé son effort dans les mêlées politiques, il a affronté l'aveugle et brutale passion des foules ; il a même siégé au Parlement. Il peut donc parler de la magistrature autant que de la politique, et tirer de son expérience des conclusions profitables.

Les voici :

Dans une démocratie, la loi doit être souveraine ; elle doit être aussi, non seulement l'expression plus ou moins arbitraire de la volonté générale, mais encore celle de la justice sociale. Que la loi soit difficile à faire et que souvent elle soit mal faite malgré les bonnes volontés, ce n'est pas ici le lieu de le constater. Mais si, en tous cas, la difficulté est grande de faire de bonnes lois, combien n'en est-ce pas une plus grande de les appliquer ?

Source unique de tous les pouvoirs, le peuple est un maître exigeant. Certains de ses interprètes le sont en son nom plus encore que lui et, quand la loi gêne leurs passions ou leurs fantaisies, ils cherchent fréquemment les moyens d'assouplir les textes législatifs à l'interprétation tendancieuse qu'ils prétendent en imposer. De là, du moins dans les affaires qui touchent à la politique, — et sans parler des abus en matière privée, inévitables plus ou moins dans tous les temps — de trop fréquents efforts de la puissance gouvernementale pour exercer son action sur l'administration de la justice.

Pourtant, rien n'est plus nécessaire à toute société civilisée qu'une justice indépendante. Même en démocratie, une chose est plus haute que la volonté et, en tous cas, que les caprices des majorités : c'est, pour ceux-là mêmes qui méconnaissent le caractère éternel et absolu des principes, le

droit fixé par la loi. Le jour où l'interprétation de la loi serait livrée par la faiblesse de celui qui l'applique à l'arbitraire du pouvoir politique, il n'y aurait plus de justice, c'est-à-dire plus de garanties pour la personne humaine, partant plus de garanties, non seulement pour la fortune, mais pour la liberté et parfois pour la vie des citoyens.

Il faut que la puissance politique souffre des limitations, qu'elle sache se les imposer à elle-même. Il faut que la magistrature soit indépendante de son action. Bien mieux, il faut que ceux qui nous dirigent aient le courage d'accepter qu'elle le soit. Leur devoir est de fortifier le juge, en dépit du sentiment qui peut les pousser à augmenter sans cesse leur propre autorité, en dépit même d'une opinion trop facilement portée au changement irréfléchi. Pour que la justice soit juste, il ne faut ni lois suspensives de l'inamovibilité, ni lois de dessaisissement, ni lois à effet rétroactif. La monarchie absolue a su comprendre la nécessité d'un pouvoir judiciaire fortement établi. Quand une fois les parlements eurent été diminués, quand les rois ont eu trop brutalement porté la main sur leur indépendance, les jours de la royauté étaient comptés. Puisse notre régime d'opinion profiter de l'enseignement ! Il serait désastreux que le fait du prince pût devenir constitutionnel sous la République !

Et si, pour des raisons ou pour d'autres, la démocratie ne se résout pas à faire aux magistrats des situations matérielles proportionnées à la grandeur de leur fonction, que du moins elle prenne bien garde de ne pas diminuer leur crédit, de ne pas porter atteinte à leur considération. Qu'elle les grandisse, au contraire, et qu'elle les élève ! Elle donnera ainsi à leurs décisions une haute valeur morale, et ce sera la meilleure sauvegarde de l'ordre public. Que les gouvernements, en un mot, ne songent pas à faire du corps judiciaire un corps de fonctionnaires, dont le devoir serait d'obéir dans tous les sens aux chefs éphémères d'une multitude changeante et mal avertie ! Qu'ils en fassent au contraire un grand corps indépendant, respectueux sans doute des autres pouvoirs, mais exclusivement chargé de rendre la justice à tous, sans acception de partis ni de personnes !

On ne pouvait mieux dire. Tous les magistrats ont dû recueillir avec agrément ces paroles où semblait revivre la voix qui jadis célébrait et entretenait l'idéalisme traditionnel de la magistrature.

JOSÉ THÉRY.

QUESTIONS COLONIALES

A. Souleyre. *Le Transsaharien. Son utilité, ses conditions d'établissement et d'exploitation*, Paris-Nancy, Berger-Levrault éditeurs. — La grande idée française de M. Berthelot : *le Transafricain*. — Memento.

Entre autres folies qui agitent l'esprit humain en proie à la manie du progrès et de la conquête des espaces inconnus, la moindre n'est pas la *folie du rail*. Les Russes accomplirent d'abord ce tour de force du chemin de fer *transcaspien* du Sud de l'Empire à Merv et à Samarcande, puis, cet autre, aussi remarquable, du *trans-*

sibérien de Pétersbourg à la mer de Chine. Ce fut ensuite la pénétration de la Chine par les syndicats belges, français, anglais, allemands et américains, lignes du Hoang-ho et du Yang-tsé, la construction de la ligne de Haïphong-Hanoï à Yun-nan-sen, le grand programme indochinois de 1898, en partie réalisé aujourd'hui : plus de deux cents millions dépensés en terre coloniale française. Ce fut encore le programme africain avec les lignes de pénétration de l'Afrique occidentale française de Dakar, de Conakry, Bingerville, de Porto-Novo vers l'hinterland soudanien. Puis, la Turquie acheva, sans bruit, en sept ans, une ligne de 2.000 kilomètres à travers les déserts d'Arabie, cependant que l'Australie abordait la construction de deux grandes lignes en région désertique pour relier la partie sud-orientale du continent austral à la Westralie et aux territoires du Nord. Enfin, je ne citerai que pour mémoire les lignes gigantesques des Etats-Unis et du Canada, reliant les deux Océans.

Cet effort ne paraît pas suffisant à nos modernes capitalistes. A une heure récente, des pourparlers diplomatiques mettaient à l'ordre du jour simultanément et de façon connexe le projet du Homs-Bagdad et les lignes de notre Congo devenu, pour partie, allemand. Avant même qu'on soit exactement fixé sur la valeur réelle de ces voies ferrées et sur les avantages précis qu'en retirera la colonisation, voici qu'il devient de mode parler du *Transsaharien* et, mieux, d'un vaste projet qu'on intitule pompeusement le *Transafricain*. Pour ne citer après le projet Duponchel (1878) que deux études anciennes déjà et fort remarquables, M. G. Rolland, il y a plusieurs années déjà, 1890, marqua les traits essentiels du tracé d'un Transsaharien rationnel et M. Paul Leroy-Beaulieu s'essaya à en démontrer l'utilité. Un ingénieur distingué, M. Souleyre, vient de consacrer un travail fort intéressant à la question sous ce titre **le Transsaharien, son utilité, ses conditions d'établissement et d'exploitation**. Ce travail, encore que rentrant parfaitement dans le cadre des questions coloniales, puisqu'il intéresse à la fois l'Algérie et notre Afrique occidentale française, est trop technique pour que je l'examine dans tous ses détails qui dépassent, d'ailleurs, ma compétence. Mais l'auteur lui-même, dans ses considérations générales, fournit à ma critique l'occasion de s'exercer à un point de vue général, le seul qu'il me soit permis d'aborder.

Deux faits de première importance, dit-il, autorisent aujourd'hui à poser la question du Transsaharien devant l'opinion publique : l'Europe commence à manquer de viande que le Soudan peut lui donner plus économiquement par voie ferrée que par navires fréquentant la côte occidentale d'Afrique ; la France a besoin de troupes noires qu'un Transsaharien amènera sur la rive sud de la Méditerranée, quelles que soient les fortunes de la guerre dans l'Atlantique.

Donc, deux considérations, l'une, d'ordre économique, l'autre, d'ordre militaire et stratégique. Ces deux considérations suffisent-elles pour justifier l'opportunité du chemin de fer à construire? Je ne le crois pas. Je le répète, sans discuter s'il est possible de construire à bon compte et rapidement la ligne à travers le Sahara, j'estime que le moment n'est pas encore venu d'entamer cette œuvre gigantesque où s'engloutiraient un nombre considérable de millions. Il y a une crise de la viande en Europe? C'est possible. Mais le consommateur répugne déjà à consommer la viande congelée importée par frigorifiques des Etats-Unis et d'Australie. Cependant, cette viande est d'excellente qualité. A fortiori, il se souciera peu d'accorder sa clientèle suivie aux viandes africaines qui, — j'en ai goûté, — sont de qualité plutôt médiocre. M. Souleyre se base sur l'exemple de l'Australie et démontre que la superficie du Soudan propre à l'élevage du mouton n'est pas inférieure à celle du continent austral. Mais que de progrès à réaliser encore dans l'élevage pour que les produits soudaniens puissent être utilement transportés à Marseille! Il y a deux ans, une étude faite par la chambre de commerce de Paris établit nettement la qualité inférieure des viandes et cuirs du Soudan. Premier point : le chemin de fer construit, les marchandises à transporter donneraient un rendement mauvais, pour ne pas dire nul. En ce qui concerne, en second lieu, les troupes noires, il serait peu sage de ne considérer cette question que du point de vue métropolitain. Sans doute, — le gouverneur général Ponty l'a déclaré à maintes reprises — l'Afrique occidentale française peut fournir à la métropole, ou mieux à son prolongement algérien, un contingent de vingt mille Sénégalais et Soudaniens, lequel, remplaçant les troupes blanches d'Algérie, rendrait libre, pour une guerre européenne, un corps d'armée. Mais il ne faut pas perdre de vue que ceci n'est possible qu'en dépeuplant de leurs forces les plus viriles nos possessions du Soudan. Serait-il de bonne politique de dépeupler ainsi nos colonies naissantes qui ne constituent nullement, — ce serait une erreur de le croire et de l'affirmer, — un réservoir d'hommes inépuisable? Second point, donc, l'avantage d'ordre utilitaire et stratégique, à tirer de la construction éventuelle d'un Transsaharien, est *très limité* et ne vaudrait certainement pas les sacrifices pécuniaires que réclamerait l'achèvement d'une œuvre aussi considérable. Sans se montrer le moins du monde sceptique sur l'utilité réelle des emprunts coloniaux, il est permis de se demander si, à l'heure où la métropole est écrasée par un budget général de dépenses à la veille d'atteindre le cinquième milliard, on peut encore lui imposer la charge des annuités qui correspondraient à un emprunt de 300 millions nécessaire pour construire le Transsaharien projeté. Sans parler de ces fameuses réformes sociales sous le faix desquel-

les s'effondre actuellement la parti radical, n'est-il pas mille dépenses plus urgentes à engager dans la métropole même ? Et, — M. Souleyre, algérien d'attaches et d'occupations, le doit comprendre mieux que personne, — cet élevage du mouton ne devrait-il pas précisément être entrepris en Algérie plutôt qu'au Soudan ? En Algérie, sur les plateaux, des pâturages merveilleux pourraient être aménagés et la transhumance des troupeaux très aisément réalisée dans les régions côtières.

Entreprendre le Transsaharien passe encore : l'utilité s'en peut défendre avec d'excellents arguments et M. Souleyre, dans son étude remarquablement documentée n'y a pas manqué. Son intérêt, de plus n'est pas contestable, puisqu'il amènerait de rapides communications entre le sud-algérien et l'Afrique Occidentale. Mais que dire des projets nouveaux qui viennent, ces derniers temps, de se faire jour, lancés et appuyés par des personnalités considérables ! M. Berthelot, dans *le Matin*, fit paraître un article intitulé : *Une grande idée française : le Transafricain*.

Le grand mérite, le trait de génie de M. Berthelot, dit M. Alfred Guignard (1), c'est d'avoir envisagé la question avec une absolue loyauté. Dans son projet, le Sahara demeure ce qu'il est : un obstacle : le noir, un client non incertain, mais inconnu, sur lequel une grosse entreprise financière ne peut tabler d'abord. Seulement, derrière le Sahara et les populations tropicales, l'Afrique australe recèle d'autres hommes de notre race, businessmen d'envergure, dépendant de l'Europe où ils sont fréquemment appelés. Si, sur les dix mille kilomètres d'Alger au Cap, leur transit suffit à compenser l'exploitation sans recettes des quinze cents kilomètres sahariens, le transafricain paiera et il faudra l'établir. Dès lors, le désert n'est plus qu'une mer de sables à faire franchir *par trains rapides* à une clientèle de même ordre que celle amenée par paquebots à travers l'Océan de New-York en Europe. Les caractéristiques du projet en découlent : matériel lourd, confortable et voie large, c'est d'une logique indiscutable.

Cette ligne, avance d'autre part (2) M. Roume, ancien gouverneur général de l'Afrique Occidentale, constituerait, peut-on dire, l'épine dorsale du continent africain... Elle nous apportera en outre des bénéfices plus immédiatement tangibles en amenant à la France, aux ports français de la Méditerranée et de l'Algérie, un transit important de voyageurs et de messageries.

Enfin M. Gauthier, sénateur, ancien ministre, après avoir constaté que « l'utopie n'est plus, de nos jours, un royaume sans sujets », envisagea (3) *sans sourire* la possibilité d'un transafricain électri-

(1) Alfred Guignard : *Le Transafricain de M. Berthelot*, article paru dans *la Vie* du 27 avril 1912.

(2) Roume : *Les Chemins de fer en Afrique et le Transafricain*, dans le *Bulletin de la Société de géographie commerciale* de mars 1912.

(3) A. Gauthier : *Le Transafricain et la route des Indes*, dans le *Journal* du 27 avril 1912.

que mû avec les forces hydrauliques qui abondent aux environs du lac Tchad, comportant des trains réalisant une vitesse de 200 kilomètres, ce qui permettrait « à un voyageur parti de Londres le dimanche « au soir, par exemple, de toucher le jeudi suivant aux rives de l'Océan Indien. L'œuvre est gigantesque, ajoute M. Gauthier, et de « longue haleine; elle ne coûterait pas moins de trois milliards. « Elle ne dépasse pas notre capacité financière. » Elle ne dépasse peut-être pas notre capacité financière, mais elle dépasse certainement les limites de notre entendement.

Voici un cas curieux de *folie capitaliste*. Comment des personnalités d'expérience incontestable, des hommes de la plus haute valeur ont-ils pu s'arrêter à une semblable conception ?

M. Berthelot, dit M. Roume, asseoit sa démonstration sur les considérations suivantes. Il prend comme base le nombre des voyageurs actuellement transportés d'Europe dans l'Afrique du Sud par les nombreuses lignes de navigation qui la desservent et admet qu'une proportion importante de ces voyageurs préfère la voie de terre à la voie de mer et que la fraction ainsi détournée sera suffisante pour alimenter le trafic du chemin de fer... Les steamers les plus rapides mettent 17 jours de Southampton au Cap; deux jours de plus sont indispensables pour gagner Johannesburg. Qu'on suppose le Transafricain construit, il mènera en neuf jours de Londres à Johannesburg, *via* Calais et Marseille.

Parfait! mais, d'abord, en matière de chemins de fer, n'est-il pas de règle constante que les frais d'exploitation ne sont jamais couverts par le trafic *voyageurs*, et que, seul, le trafic *marchandises* donne des bénéfices? De toutes nos lignes coloniales, indochinoises ou africaines, combien donnent un rendement appréciable? Mais laissons cela. M. Berthelot, M. Roume, M. Gauthier, ont-ils réfléchi, une seconde, à l'état lamentable dans lequel se trouveraient, au point de vue physique et moral, des voyageurs qui auraient traversé en 5 ou 9 jours, peu importe, le continent africain? Il faudrait évidemment installer des hôpitaux à chaque station et aux points terminus.

Déjà, les voyageurs qui effectuent le trajet relativement court de Dakar à Saint-Louis sortent du train à demi morts de fatigue. *A fortiori*, imagine-t-on la dépression de gens qui auraient subi ce supplice effroyable oublié par Octave Mirbeau dans son *Jardin* de demeurer clos dans des wagons, — fussent-ils vastes et confortables, — du Cap à Tombouctou? Certes, c'est là une grande idée, mais je doute fort qu'elle soit *française* d'ici quelque temps. Elle se heurtera à notre bon sens naturel. Je ne dis pas que, d'ici quelques lustres, ce projet ne soit pas repris et, qui sait? réalisé. Mais je crois que longtemps encore les Africanders désirant se rendre à Londres préféreront un bon paquebot confortablement aménagé aux

trains de plaisir de M. Berthelot. Je crois également que ne luira pas de sitôt le jour où l'énergie des forces hydrauliques de la région du Tchad permettra aux trains transafricains de couvrir leurs 200 kilomètres à l'heure. C'est avec de folles entreprises de ce genre qu'on arrive le plus sûrement à discréditer la politique coloniale et la politique mondiale dans un pays. Paris, l'été, n'est pas, faute d'argent, assuré de sa consommation en eau potable, et on irait engloutir 2 ou 3 milliards dans les sables d'Afrique? Pacifions, aménageons d'abord le Maroc, développons notre beau domaine algérien. Ceci fait, il sera temps, peut-être encore, de réfléchir ou de voir si réellement l'aventure du Transafricain peut être tentée. M. Guignard, dans son commentaire enthousiaste de la grande idée de M. Berthelot, admire tout ce qu'a enfanté le génie humain et il s'écrie : « télégraphie sans fil, aviation, Panama! » De ses exclamations, je ne retiens que le dernier terme : « Panama! » Pour nous, Français, dont l'épargne sombra dans cette entreprise capitaliste crapuleuse, il revêt, en la circonstance, une force singulière et la vertu d'un avertissement prophétique. Les Anglais semblent avoir renoncé à construire leur ligne « du Cap au Caire », qui eût été une ligne anglaise assurant la domination britannique sur tout le continent africain. Le Transafricain Berthelot serait évidemment un Transafricain *international*. Or, qu'on s'en souvienne et qu'on y prenne bien garde, *l'internationalisation* fut, dans ces dernières années, une source de déboires pour la France : en Abyssinie, hier, à Tanger, demain, c'est toujours la même duperie : quelques capitalistes, les toujours mêmes requins s'enrichissent. Mais, la France, ce n'est tout de même pas ces gens-là, et il existe heureusement d'autres grandes idées françaises...

MEMENTO. — M. le lieutenant-colonel Baratier, sous ce titre : *A travers l'Afrique*, a publié à la librairie académique Perrin et Cie un recueil de souvenirs. Comme prologue le sacrifice héroïque du lieutenant de Chevigné au Soudan. Puis, après une vision rapide et saisissante du Sénégal et du trajet sur le fleuve de Saint-Louis à Kayes, c'est au Soudan les préludes de la colonne de 1891-1892, ensuite d'intéressantes notes sur la côte d'Ivoire. Enfin, c'est la réminiscence prévue de la randonnée historique du Barh-el-Gazal au Nil. Pour qui, jadis, a suivi de près la marche en avant de la mission Marchand, pour qui se souvient du grand rêve alors ébauché et brisé par la menace anglaise, ces dernières pages sont profondément émouvantes et il émane une infinie mélancolie de cette invocation au sphinx égyptien par quoi se termine ce fort beau livre.

— M. Arthur Girault, professeur à la Faculté de droit à Poitiers, a donné à la librairie Paul Gauthier dans la *Collection des économistes et des réformateurs sociaux de la France*, la réédition d'un ouvrage du XVIII^e siècle un peu oublié de nos jours et devenu presque introuvable, intitulé *Droit public du gouvernement des colonies françaises d'après les lois faites pour ces*

pays (1771), par Emilien Petit, député des conseils des colonies à la Commission royale de législation coloniale créée à Paris par arrêt du Conseil d'Etat du 16 décembre 1761. Ce livre est intéressant, ne serait-ce qu'à ce point de vue que toutes les critiques qu'il comporte contre l'administration de nos colonies à la fin du XVIII^e siècle ont conservé aujourd'hui toute leur actualité. Encore une preuve frappante des progrès réalisés!...

— Chez Sansot et Cie a paru un guide pratique *de France au Niger*, écrit par M. F. Picard, lieutenant d'infanterie coloniale et aviateur militaire. Ce guide, encore que succinct, contient tous les renseignements qu'on peut attendre d'un ouvrage de ce genre et il est très clairement composé. Qui sait? L'heure est venue peut-être où les Parisiens iront prendre leurs vacances à Dakar ou à Saint-Louis du Sénégal...

— Chez Sansot et Cie également, M. Edmond Joucla vient de publier une très remarquable *Bibliographie de l'Afrique occidentale française*. M. Joucla, impressionné par l'affirmation du savant Maurice Delafosse, « qu'il fallait une vie d'homme pour faire une bibliographie », s'excuse en présentant son ouvrage au public et déclare avoir voulu seulement, et sans plus de prétention, dresser par noms alphabétiques des auteurs la liste des principaux textes que devrait contenir une bonne bibliothèque sur l'Afrique Occidentale. Que M. Joucla, trop modeste, se rassure. Il a très complètement et pratiquement réalisé le but utile qu'il se proposait : savoir, donner à qui veut étudier l'A. O. F. le moyen de savoir quels sont les *ouvrages indispensables* qu'il convient de lire. Cela est l'essentiel, pareille entreprise devrait être tentée dans toutes nos colonies. Ainsi s'élaboreraient les premiers éléments d'une bibliographie coloniale générale aujourd'hui dispersée dans des centaines d'ouvrages et qui présenterait peut-être un réel intérêt.

— Le gouverneur de la Réunion vient d'inaugurer le Musée de l'île installé dans l'ancien évêché. Dans ce musée, dû à l'initiative de Marius-Ary Leblond, sont représentés Monticelli, Valtat, Vlaminck, Guillaumin, Diriks, Lacoste, Anglada, Laprade, Noiré, Dufrenoy, T. van Rysselberghe, Raffaëlli, le Sidaner, Bourdelle, etc., et les initiateurs ne doutent pas que « les jeunes Réunionnais, admirant les œuvres de leur race, ne s'élèvent à la volonté de créer autant de beauté... ».

— Enfin, du *point de vue colonial*, je dois dire quelques mots du très remarquable ouvrage publié à la Librairie orientale et américaine par M. Warrington Dawson sous ce titre : *le Nègre aux États-Unis*. On se rappelle la grande querelle du Nord et du Sud aux États-Unis, les gens du Nord estimant que, tous les hommes étant égaux devant Dieu, les Nègres devaient jouir des mêmes droits politiques et sociaux que les Blancs, les gens du Sud professant que la race noire est inférieure, une tutelle sévère leur est nécessaire, l'usage de la liberté interdit sous peine de les voir retomber dans leur état de sauvagerie ancestrale. Les Nordistes victorieux imposèrent leur conception à tous les États de l'Union. Si j'en crois M. Warrington Dawson, — et sa documentation paraît sincère, — les résultats de cette victoire auraient été désastreux non seulement pour les propriétaires sudistes, mais aussi pour les Nègres. Si le tableau qu'il trace de la situation actuelle du nègre américain est exact — et il paraît l'être, — le citoyen de couleur de 1910 serait dans un état de civilisation inférieur à

celui de l'esclave de 1860, preuve du danger des théories toutes faites établies par des gens qui jugent d'après des principes généraux et non d'après la matière vivante et pensante, l'homme. M. W. Dawson, au cours de son ouvrage, fait justice de ces rengaines d'un humanitarisme sentimental dont on a rebattu nos oreilles, telle la Case de l'oncle Tom, rengaines qui seraient négligeables par l'historien, si leur action sur certains esprits sectaires n'aboutissait pas à des bains de sang, car il est à remarquer dans l'histoire générale du monde que chaque fois que l'homme s'avise de travailler au bonheur de ses semblables, il commence, pour les y préparer sans doute, à provoquer le massacre de quelques milliers d'entre eux... *Humanitairerie* signifie toujours *mort de l'humanité*.

CARL SIGER.

LES REVUES

S. I. M. : l'origine picarde de Jean-Baptiste Lully démontrée par les recherches de M^{lle} Marie Denizard. — *Les Tablettes* : stances inédites du poète Albert Fleury. — *La Revue hebdomadaire* : un croquis polynésien de M. Julien Ochsé. — *Documents d'histoire* : un conte oublié de La Fontaine. — *La Vie*, première entrevue de M^me Rachilde et de Jean Moréas. — Memento.

M^{lle} Marie Denizard communique à la revue musicale **S. I. M.** (15 mai) les fruits de recherches patientes, conduites depuis cinq ans avec passion, science et méthode, qui établissent l'origine de Lully. Ce n'est pas sans un légitime orgueil, on le pressent, que l'auteur a pu intituler son article : *la Famille française de Lully*.

M^{lle} Marie Denizard écrit :

Mes recherches personnelles, passionnées à un même titre et orientées différemment, laborieuses, patientes et minutieuses, ont été plus heureuses. A toutes les questions posées, je puis répondre avec la certitude que donne la preuve matérielle du document de l'époque où les personnages cités vivaient, où ils sont saisis dans les actes mêmes de leur vie publique ou privée.

Mes sources sont :

les archives de Lorraine, de Bourgogne et de Picardie ;

les généalogies des anciennes maisons de Toscane, de Lorraine et de Picardie ;

les fonds du Chapitre de la Cathédrale d'Amiens ; les registres de l'Hôtel-de-Ville d'Amiens ; comptes et délibérations de l'échevinage ; les cartulaires de la maison de Picquigny, de l'abbaye du Gard, de l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux ;

les travaux historiques du chanoine de la Morlière, du P. Daire, du P. Anselme, de Dom Grenier, du savant Goze, de l'abbé Darsy, de René de Belleval ;

les mémoires de Gaston d'Orléans, de Richelieu, du maréchal de Bassompierre, de Mademoiselle de Montpensier, du duc de Guise, de Mademoiselle de Guise et de maints autres ouvrages qui, à divers titres, éclairèrent le sentier vierge où j'allais, opiniâtre chercheuse de documents inédits, sans défaillance dans l'obscur et lent labour qui me permet aujourd'hui d'établir

cette vérité, honorable à plus d'un titre pour la France et pour la Picardie, que Lully est deux fois Français, puisqu'il est né de parents picards et que, dans l'ancien droit comme dans le droit actuel, le fils était de la même nationalité que le père qui l'avait engendré.

Il y a un dieu pour les historiens. Ce que M^{lle} Denizard reconnaît ainsi :

Il peut paraître quasi miraculeux que les siècles, les guerres, les révolutions aient laissé jusqu'à nous de si nombreux documents, intéressant la famille de Lully, du xii^e au xvii^e siècle, et qu'il m'ait été permis de les grouper, en Picardie, sur deux lignes parallèles, se renforçant en se complétant : celle des seigneurs de Lully, et des autres Lully cadets et descendants de cadets qui y firent souche.

Si généreux que puisse se montrer le hasard envers le chercheur, encore faut-il que celui-ci en sache employer les bons offices. Nous laisserons M^{lle} Denizard exposer elle-même le mécanisme et la logique de sa laborieuse et fertile enquête :

Or, la maison de Lorraine possédait la seigneurie et châtellenie de Boves, le marquisat de Mouy, les terres et duché de Guise formant le gouvernement particulier de Guise, qui était partie du gouvernement général de Picardie. Plusieurs membres de la maison de Lorraine et de Bar occupèrent d'importants commandements pour le Roy en Picardie, de même que de nombreux Picards ont laissé un nom dans l'histoire de la Lorraine. Il y a eu des échanges certains, entre les deux provinces dont les familles s'allièrent fréquemment, du xv^e au xvii^e siècle.

Devant ces faits, historiquement, je fus convaincue que si Lully était Français, on trouverait la seigneurie de ses pères, dans celles se rattachant à un titre quelconque à la maison de Lorraine.

D'ailleurs, l'Y de son nom trahissait une origine picarde. Car c'est un fait que 25 o/o des noms picards se terminent par y, et c'est le département de la Somme qui possède le village de Y, dans le canton de Ham, qui se prononce *i*. Puis, l'analogie frappante que le nom de Lully a avec les noms de Tully, Bully, Nully, Sully, qui sont des noms de Picardie, renforça ma conviction.

Je ne m'étais point trompée dans mes déductions, comme on va le voir, et bien que je me sois égarée à différentes reprises, en revenant chaque fois à mon point de départ pour chercher dans une voie nouvelle, je fis ample moisson de documents authentiquant l'existence de nombreux Lully — seigneurs et autres, de la fin du xii^e jusqu'au xvi^e siècle.

Ces documents prouvent « l'existence d'une seigneurie de Lully à l'époque où allait naître Jean-Baptiste de Lully ».

Mais, d'où venait Lully ?

Catherine du Gué était fille de Jean du Gué, seigneur de Saint-Saufieu, et de Anne Le Clerq. Or, je ne rencontraï la seigneurie de Lully ni chez les du Gué, ni chez les le Clerq... Alors, ayant situé par à peu près la fuyante seigneurie dans le bailliage d'Amiens, je pris le parti héroïque de collation-

ner minutieusement tous les travaux anciens sur cette partie de la Picardie, manuscrits et imprimés, et de faire dire leur secret aux vieux parchemins des archives. La besogne fut rude et il y eut des moments où je doutai d'atteindre le but, suivis d'autres semés d'émotions aussi intenses que celles que purent ressentir les explorateurs à l'approche des premières banquises, puis à la prise de possession des terres arctiques où ils tracèrent le chemin qui les mena jusqu'au pôle...

Cette comparaison n'est pas excessive. Elle permet de mesurer la joie qu'a dû ressentir M^{lle} Denizard, lorsqu'elle a pu reconnaître « que l'ancienne Lully, du bailliage d'Amiens, de la prévôté de Beauvaisis, est aujourd'hui *Lœuilly*, gros village de l'arrondissement d'Amiens ».

Le grand Lully, florentin, était de pur sang picard. La découverte a une importance considérable que les musicologues sauront mettre en valeur. En effet, on tient Lully pour un précurseur des plus grands maîtres allemands de la musique. Par lui, on a montré, comme ils descendaient des Italiens. C'est un Français qui a eu sur eux cette profonde influence, un Français dont nous savons la lignée picarde, du xiii^e au xvii^e siècle.

Il me semble que si M^{lle} Marie Denizard narrait par le menu ses travaux, ses espoirs, ses mécomptes dans cette poursuite à travers les archives, il y aurait de quoi émouvoir le lecteur, même celui que les niaiseries des Nick Carter et autres détectives ou cambrioleurs, n'ont pas tout à fait corrompu...

§

Comme pour Charles-Louis Philippe, c'est une gloire tardive qui vient à Albert Fleury. Il a fallu sa mort, pour qu'un enthousiasme universel saluât son sublime chant *Au carrefour de la douleur* que notre *Mercur* s'honore d'avoir imprimé.

Le fascicule de mai de la revue **les Tablettes** est consacré à la mémoire du poète. Elle est dignement exaltée par MM. Michel Abadie, Maurice Beaubourg, E. Dufour, Jean Florence, Francis Jammes, J. Noir, Péladan, Edmond Pilon, Henri Strentz, Laurent Savigny ; — et par M. Camille Schiltz qui a écrit un fort bel essai, fervent et d'une extrême intelligence, sur l'œuvre d'Albert Fleury.

A cet hommage s'ajoutent trois poèmes inédits du poète. Nous recopions ce fragment de l'un d'entre eux, dédié à la sœur exemplaire de l'auteur :

STANCES

*A ma chère Françoise
pour ses vingt-et-un ans.*

Comme à ton âge, hélas ! semble beau l'avenir
Et comme tout s'écroule !

Il ne me reste à moi que poussières aux vents...
 Que pourrais-je te dire
 Hors le songe éploré de mes anciens vingt ans
 Et de mes vieux sourires ?

Pourtant crois au bonheur, il est sur le chemin,
 Attendant qui l'espère.
 Peut-être est-ce, là-bas, celui qui tend la main,
 Le front dans la poussière ;

Peut-être est-il ici, peut-être est-il plus loin,
 Mais crois en sa présence.
 A toute heure, en tous lieux, hier, aujourd'hui, demain,
 Gardes-en l'espérance.

On te dira plus tard : « Il n'est pas de bonté,
 Toute croyance est morte... »
 Laisse dire. La vie est pleine de beauté,
 Et d'ailleurs, que t'importe !

Ce qu'il faut, vois-tu bien, malgré toutes douleurs,
 Malgré l'heure trop brève,
 Malgré les trahisons, les deuils et tant de pleurs,
 C'est conserver son rêve !

Garde-le tien, tout plein de nos morts bien-aimés,
 Plein de visions blanches,
 De souvenirs d'encens et de chœurs parfumés,
 De cloches des dimanches.

Et peut-être qu'un jour de soleil radieux
 A ton ombre sereine
 Je pourrai consoler mes songes douloureux
 Et mon cœur et sa peine...

§

La Revue hebdomadaire (11 mai) publie des *Croquis polynésiens*, de M. Julien Ochsé.

Voici l'un d'eux :

LE SORCIER

Iles Trobriens.

Dans chaque village, il y a deux ou trois sorciers, l'un chargé d'appeler par ses conjurations les orages, l'autre de jeter des sorts aux ennemis qu'on veut faire disparaître, un troisième chargé de la protection des récoltes. Depuis que je suis ici, je me suis lié avec le vieux cannibale édenté et tatoué qui joue le rôle de maître de l'ouragan ; et il y a deux jours, comme le vent soufflait avec fureur, je le vis arriver précipitamment dans ma case ; il s'assit dans un coin et me dit :

— Que dis-tu de cela ? Voilà que les hommes du village veulent me tuer parce que l'orage les empêche d'aller chercher des coquillages pour les échanger avec toi ! Ils disent que c'est de ma faute...

Et, avec un sourire narquois qui plissait sa vieille figure, il ajouta :
— Tu le sais bien, toi, que je n'y peux rien !

Mais ce matin, comme je passais devant sa case en faisant mes adieux, il m'arrêta et me dit paisiblement :

— Pourquoi pars-tu ? Est-ce parce que les hommes ne vont pas à la pêche ? Si c'est à cause de cela, tu peux rester : donne-moi seulement un petit cochon de lait, et je ferai les conjurations nécessaires pour faire cesser le vent...

Il me disait cela le plus gravement du monde, comme s'il avait oublié son aveu sincère d'impuissance ; de la main gauche, il triait des pierres noires et les disposait tout autour de lui, suivant quelque dessin cabalistique...

§

La revue trimestrielle **Documents d'histoire** donne, dans son n° de mars, un « Conte oublié de La Fontaine ». Nous le reproduisons avec l'avertissement de l'éditeur et ses remarques :

On chercherait vainement, dans les œuvres de La Fontaine, le petit récit qu'il s'amusa sans doute à rimer dès que lui fut racontée une des nombreuses aventures du poète Santeuil. Il a fallu que Gaignières, dans son recueil alphabétique intitulé *Hommes illustres*, nous l'ait conservé, à l'article Santeuil, avec son attribution, pour nous apprendre que le petit poème imprimé dans les deux éditions du *Santoliana* est du Bonhomme lui-même. Ne l'ayant point su, ni le premier éditeur, ni le chanoine Dinouart lui-même en 1754, n'ont pu nous le signaler, et ils n'ont eu entre les mains qu'une copie fautive et incomplète dont je relèverai les variantes ou les erreurs, au bas du texte plus fidèle conservé par Gaignières et actuellement gardée au manuscrit fr 22222...

*Vers sur l'abbé de Santeuil Religieux
de S. Victor, par M^r de la Fontaine.*

On vient à bout de tout pourveu qu'on ait de l'or.

Par exemple Santeuil, Moine de S. Victor (1),
poète, qui plus est, des premiers de notre aage,
si l'on en croit le témoignage
de plus loingtains nations
et ses gratifications (2).

Or donc, ce moderne Virgille
revenant un soir de la ville
où le gaillard avoit soupé
et poussé le plaisir jusques à l'heure indue (3),
Au couvent de retour, qui fut bien attrapé,
Qui pensa coucher dans la rue ?

Ce fut mon homme. Il frape en vray moinne frapart,
réveille le portier que l'on nomme Picard,
Tourangeau, Champagne, La Brie
ou le Suisse Ronflard,

(1) Dinouart, qui suit strictement l'ancien éditeur, a imprimé, plus exact d'ailleurs : Chanoine à Saint-Victor. Je marquerai de l'initiale D. les variantes de ce texte.

(2) Ce vers si joli manque aux éditions. Il signe bien le bonhomme.

(3) D. jusqu'à l'heure indue (ce qui rend le vers faux).

je ne sçay pas lequel (1), car dans une abbaye,
le Suisse est plus souvent natif de Picardie,
que d'autre part.

Le portier donc luy dit : Monsieur, il est trop tard.

Nescio vos. Diable m'emporte,

sy d'aujourd'hui j'ouvre la porte.

— Mon ami, reprit Santeuil (2),

Veux-tu me laisser sur le seuil ?

Toute nuit, sur mes pieds, planté comme une idole ?

Des gens m'ont desja pris pour le moine Bourru.

— Ces gens, dit le portier, vous ont donc reconnu ?

— Ouvre et ne raille point : voilà d'une pistolle
la moitié. Sur cette parole (3)

le portier en devint aussy doux qu'un mouton.

Il la reçoit par l'ouverture

de la serrure.

Quand on voit de l'argent, hélas ! résiste-t-on ?

Non (4).

Il ouvrit donc. Santeuil lui dit : Prend la chandelle.

J'ay laissé tomber près d'icy,

non sans doute, une bagatelle :

cela me donne du soussy.

Je crains que ce ne soit quelque papier notable.

L'autre aussytost fit fort l'empressé

et, comme le vallet du diable,

plus qu'il ne faut, l'intéressé,

Sort pour chercher ce qu'il avoit perdu,

Mais il esprouva lors sy le moyne bourru

sçavoit bien se venger, et de la bonne sorte,

d'un portier qui n'ouvre la porte,

comme on dit, qu'à gresse d'argent (5).

Allons, luy dit Santeuil de ce ton foudroyant,

sy faut-il que tu me rapporte

Ce que je t'ay donné, quant et tout à présent,

sinon, que le diable m'emporte

sy tu rentres dans le Couvent.

(1) D. n'importe pas lequel...

(2) D. Mon ami, répondit Santeuil...

(3) D. Et prends cette pistolle.
Le portier, sur cette parole
Devient aussi doux...

(4) Dinouart et son prédécesseur impriment ici, au lieu de soupçonner ces jolis rejets :

Il la reçoit par l'ouverture de la serrure

Quand on voit de l'argent, résiste-t-on. Oh non.

(5) Dinouart, copiant la première édition, imprime à *grêle d'argent*. C'est une méprise. Furetière nous révèle, au mot *graisse*, le vraisens de l'expression et par suite le texte exact du poème. On y lit : « On dit qu'on ne fait les choses qu'à *graisse d'argent* pour dire : en donnant beaucoup plus d'argent qu'il n'en seroit dû légitimement. »

Le portier, bien surpris d'entendre ce langage,
luy dit : Ouvrés, Monsieur et voilà la moitié.

— *Nescio vos*, point de partage.

— Au moins, Monsieur, laissez-moy par pitié
la valeur du teston pour boire.

Comment, reprit Santeuil, un ignart (1) tel que toy
aura l'insolance de croire
que d'un poète comme moy
il pourroit obtenir de quoy
rassasier sa profane mâchoire.

Tu n'auras rien, j'en jure. Enfin, dit cet histoire (*sic*),
le portier rendit tout pour rentrer à son tour.

Tel argent ne profite guère.

Ce qui vient de la flutte, après, pour l'ordinaire.
S'en retourne au son du tambour.

§

M^{me} Rachilde raconte bien joliment, c'est-à-dire d'une manière très directe et vivante, sa première entrevue avec Jean Moréas, — **la Vie** (18 mai) :

— Un matin, il y a de cela si longtemps que je ne veux pas préciser, je me rendis, de la rue des Ecoles où j'habitais, chez Jean Moréas, rue du Cardinal-Lemoine. La veille, on m'avait dit : « Allez voir ce jeune poète. Il est très serviable et vous tirera de ce mauvais pas. » Je n'avais jamais vu le poète. Je gravis un petit escalier très raide et je secouai un pied de biche devant une porte, lequel pied de biche était une patte de lièvre. Tintement de grelot, puis silence. Je sonne encore, la porte s'ouvre. Nuit complète. Il est pourtant dix heures. Je me frotte les yeux : « M. Moréas, s. v. p. ? — C'est moi, répond une voix qui prononce : *modè*. — Mais, je... je ne vois rien. — Vous êtes une femme ? *Les femmes voient mal !* » Dans la nuit, je distingue un ample rideau qui sépare la chambre en deux. J'attends, je vois très bien que je n'y vois pas, et ce n'est peut-être pas déjà si bête, pour une femme ordinaire.

On remue des chaises, on pousse des tiroirs, des battants de placards battent. Jean Moréas s'habille. Il y met certainement beaucoup de soin. (Qui donc a chanté : Nous n'irons plus *au bain*, les lauriers sont coupés... au sujet du poète ?) Enfin, le grand rideau glisse, comme au théâtre, et Jean Moréas se fait une entrée à lui-même, une main relevant sa moustache et, de l'autre, se drapant dans une espèce d'étole bleue.

Je lui explique mon intrusion avec une rapidité vertigineuse. Je suis toujours pressée et, dans le cas présent, je me trouve plus que pressée, puisque je suis *poursuivie*. Les tribunaux belges ont condamné mon second livre (dont il me semble inutile de rappeler le titre ici) et les tribunaux français vont se mettre de la partie, tant et si bien que je ne sais plus où cacher deux cents malheureux exemplaires qu'on a l'intention de

(1) D. : un faquin tel que toi...

venir saisir chez moi. « C'est une infamie ! » déclare Jean Moréas, mais je ne comprends pas tout de suite s'il parle du roman ou du procédé judiciaire ! « Est-ce que vous consentez à les prendre en nourrice ? Ces pauvres enfants sont toute ma fortune à l'heure actuelle, car mon éditeur ne m'a pas encore donné autre chose pour vivre sous prétexte que le procès n'est pas terminé. — Ce sont des *ruffians*, Mademoiselle, et vous êtes ici chez vous ! » Sont-ce les tribunaux ou les éditeurs qui sont les *ruffians* ? Il faut se faire au langage poétique. Je m'y fais et m'aperçois que Moréas est d'une bonté toute simple au milieu des complications de son art oratoire. Il m'offre successivement une grande armoire, la clef de l'armoire, du vin de Chypre et un exemplaire des *Syrtes*. « Mais, Monsieur, si on saisissait mes livres chez vous, je serais désolée... je suis venue parce que, tout près de chez moi, je n'ai pas d'autre camarade... vous comprenez ? »

Ce fut ainsi que je fis la connaissance de Jean Moréas. Il hospitalisa dans son armoire (de fer !) les deux cents volumes incriminés que je voulais soustraire à la recherche des *ruffians* et lorsque, l'orage passé, Jean Moréas me les rendit, il me tint ce discours qui me fit une grande impression : « C'est idiot ! »

Je demeure convaincue qu'il voulait parler du livre.

§

MEMENTO. — *L'Œuvre* (mai). — Lettre d'Alfred Jarry à M. Lugné-Poe, à propos de la représentation d'*Ubu Roi*. — Un bel article de M. L. G. Tautain, sur « Maurice Beaubourg ».

La Revue du mois (10 mai). — « La Genèse des Sciences », par M. J. Sageret. — M. Julien Benda : « Une méprise sur l'intuition bergsonienne. »

Revue bleue (11 et 18 mai). — Lettres inédites de Berlioz, — et l'« Uriel Dascosta » d'Israël Zangwill.

Le Parthénon (20 mai). — M. J. de Narfon : « Comment les protestants voient l'Eglise catholique. » — Enquête sur « la Littérature et la vie collective ».

La Revue hebdomadaire (18 mai). — M. Joseph Reinach : « l'Alcoolisme, péril national ».

La Renaissance contemporaine (10 mai). — « Thèse et doctrines du nationalisme », par M. J. Reboul. — Enquête sur « la Critique contemporaine ». — Poèmes de MM. E. Schuré et P. Vaillant-Couturier.

La Grande Revue (10 mai). — M. George Brandès : « Emile Verhaeren dramaturge. » — XXX : « la Police secrète. »

La Revue de Paris (15 mai). — M. Arthur Schnitzler : « la Femme au poignard. » — « Les Icebergs », par M. Maurice Zimmermann.

Comme il vous plaira (mai-juin). — Poèmes de MM. Maurice Valette, H. Dutheil, Maurice Bertrand, Manoel Darius, et de Mme Josette Lozère.

La Nouvelle Revue (15 mai). — M. G. Croze : « l'Héroïne d'Antony : Mélanie Waldor. » — M. Jean Celte : « la Lutte pour la moralité. » — Un « Gerhardt Hauptmann », par M. Henri Guilbeaux.

La Revue critique (10 mai). — « De l'idéal et des idéalistes », par MM. P. du Colombier et A. Thérive.

Les Marches de Provence (mai). — Suite de l'Enquête sur *Mistral*. Parmi les poèmes, de belles pièces de MM. Silvain Royé et Francis Carco.

Les Entretiens idéalistes (mai). — M. J. de Pauly : « De l'antiquité du Zohar. » — M. P. de Crisenoy : « Lord Byron vengé. »

Le Pays lorrain et le Pays messin (20 mai). — M. Henry Poulet : « l'Emigration en Lorraine. » — M^{me} C. Morette : « Valleroy contre ses seigneurs : histoire d'un vieux procès. »

Les Idées contemporaines (7 mai). — « Les Troubles révolutionnaires au Hou-pé », par M. L^{***}.

Les Pages modernes (mai). — « Enfants de la Balle », par M. Charles Barbet. — « Le Mécanisme de l'alexandrin, » par M. Felix Pagan.

Les Marches de l'Est (10 mai). — « Le Trident de Neptune » par M. le vice-amiral Besson. — « Le Voyage du roi en Flandre en 1670 », par M. le capitaine Sautai. — « Aviation militaire », par M. le lieutenant Har-doux.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

LES JOURNAUX

M^{me} Paul Verlaine (*Le Figaro*, 31 mai). — La Femme avant le peintre (*La Dépêche*, 23 juin).

M. Fernand Vanderem s'est rencontré récemment avec la femme de Verlaine et il a raconté d'une façon saisissante cette entrevue dans **le Figaro**. Nous en retiendrons ici le récit fait par M^{me} Verlaine des incidents dramatiques qui la séparèrent de son mari. C'est comme une émouvante préface aux mémoires qu'elle est à la veille de publier. La voici, après quarante ans, en robe de grenadine noire à fond de soie verte, avec un ruban de satin vert dans ses cheveux encore blonds...

En robe grise et verte, avec des ruches...

La vieille dame n'a plus ces bras maigres d'antan. C'est une confortable bourgeoise. Mais elle a conservé ses yeux rieurs et elle est pleine d'aisance et même d'assurance. On déjeune chez M. Franc-Nohain, on effleure toutes sortes de sujets, excepté celui qui préoccupe le chroniqueur, mais tout à coup, comme on ne s'y attendait plus, elle parle. Elle conte son aventure, « avec des détails d'un relief étonnant » :

— Nous revenions de la campagne, de chez mon mari, à Fampoux. Nous passons chez Lemerre. Mon mari y trouve une lettre avec des vers signés Rimbaud. « Mais c'est très bien », nous dit-il. Il montre les vers à ma mère, à Charles Cros, à Banville. « Mais c'est très bien, disent-ils tous. Il faut faire venir ce garçon. » Et on se cotise pour payer le voyage. Nous habitons alors, avec mon père et ma mère, un petit hôtel rue Nicolet. Il y avait dans la lingerie un lit en fer où, de temps à autre, mon frère Charles de Sivry donnait l'hospitalité à des camarades gênés. On décide qu'il sera